

Téléphone 228
OSCAR LANDRY
 PHARMACIEN

Kodaks,
 Pellicules,
 Développement,
 Impressions.

Victrolas,
 Records Victor,
 Graines de semences.

Oscar Landry
 Pharmacien
 51 rue Notre-Dame, Joliette.

L'Action Populaire

JUSTICE ME GUIDE

ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE JOLIETTE.

Téléphone 154
 Réduction de 15 p. c.
 sur toutes nos
 marchandises
 d'hiver.

J. Albert Riopel
 Hardes et Merceries

Le plus grand assortiment à Joliette.
 12 PLACE LAVALTRIE
 AGENCE
 FIT-REFORM.

VOL. XI No 52

L'ACTION POPULAIRE, JEUDI, 28 FEVRIER 1924

Forbes Sa Gr. Mgr G.
 DEUX SOUS F.

La Grande tueuse

La grande tueuse c'est la tuberculose. Elle est à l'ordre du jour depuis quelque temps. Le Gouvernement, en effet, vient de passer la semaine à discuter les ravages qu'elle fait et à examiner les moyens à prendre pour en empêcher ce fléau dévastateur. Quelques citoyens de Joliette étaient conviés, lundi dernier, à une assemblée à laquelle prenait part le chef du département provincial de l'hygiène. Il venait avec la mission de nous parler de l'oeuvre du dispensaire dont le but est de combattre, au moyen de l'éducation populaire, la mortalité infantile et la tuberculose. L'"Ecole Sociale Populaire" publiait récemment deux brochures sur les mêmes sujets. La première, écrite par un maître en la matière, le Dr Gauvreau, nous parlait de la mortalité infantile; la seconde, due à la plume du R. P. Pierre Fontanel, S. J., expert biologiste, traite de la tuberculose. Celle-ci a été très favorablement accueillie par la population de la province. Des milliers d'exemplaires ont déjà été distribués. Des conseils municipaux, des "gouttes de lait", des curés de paroisse ont voulu répandre cette utile brochure, dont les médecins ont fait de grands éloges, vu les conseils utiles qu'elle renferme. Nous souhaitons à la seconde: *La Tuberculose* le même succès, la même vogue. Car il ne faut pas ignorer que, aussi longtemps que le sentiment du besoin de l'hygiène n'aura pas pénétré les couches populaires, le travail des médecins et des sociologues restera à peu près inutile. Et le meilleur moyen de répandre partout l'enseignement anti-tuberculeux, c'est la publicité. Tracts, brochures, ou toute autre publication du genre, montrant les ravages que font chez nous la tuberculose et la mortalité infantile voilà ce qu'il faut répandre à profusion afin d'attirer l'attention des non-avertis, et de les éclairer sur les dangers qu'ils courent en ne prenant pas les moyens nécessaires pour se garder contre ces tueuses d'enfants et de grandes personnes.

Les chiffres, en effet, que nous donne le Père Fontanel, dans l'ouvrage déjà cité, sont d'une triste éloquence. "Le nombre des décès, dit-il, est d'environ 181 pour 100.000 habitants. Si on étudie chaque province séparément, on trouve en allant de l'est à l'ouest, par 100.000 habitants, 224 décès dans l'Île-du-Prince-Édouard, 203 en Nouvelle-Écosse, 164 au Nouveau-Brunswick, 204 dans Québec, 165 dans Ontario, 150 au Manitoba, 128 en Saskatchewan, 240 en Alberta, 161 en Colombie Anglaise et 300 dans les Territoires du Nord-Ouest. Les modifications apportées dans les frontières provinciales en 1891 et 1912 rendent moins précis les chiffres du Nord-Ouest, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, et influencent un peu ceux de Québec et d'Ontario."

"Le nombre des morts est éloquent, mais nous en avons encore un peu plus loin; cependant on peut se faire une idée plus complète de l'immensité des pertes par deux remarques: 1o Le maximum des décès a lieu entre trente et trente-cinq ans, à l'âge où la valeur économique est la plus élevée. Les parents laissent ainsi cinq, six, sept et huit enfants en bas âge, dans la misère, après les avoir infectés par leur contact.

2o Non seulement la mort prive le pays de travail, mais la maladie demande des soins qui entraînent de fortes dépenses. Si nous prenons pour 1921 le chiffre trop faible de 150 décès par 100.000 habitants, nous obtenons 12.182 morts: en supposant un salaire moyen de \$9.00 par semaine, nous avons une perte de \$5.603.720.00. De plus, il est juste de supposer que dans l'armée de ceux qui attendent leur tour pour mourir, au moins ceux qui meurent dans le cours de l'année demandent des soins médicaux: supposons-les hospitalisés pour \$1.00 par jour; nous avons une nouvelle somme de \$4.385.520.00. Donc un total de \$10.000.000 par an. Cela revient à dire que la tuberculose coûte à chaque Canadien au moins \$1.25 par an! J'ai honte d'évaluer en argent! mais c'est un peu la mode. Cela aidera à comprendre l'immensité des ravages."

Après nous avoir mis sous les yeux ce triste tableau, le R. Père se demande comment se contracte la tuberculose. L'enfant qui naît de parents tuberculeux est-il pour cela une proie certaine de la tuberculose? Non répond le savant biologiste. Il hérite tout au plus d'une prédisposition à ce terrible mal en ce que les parents tuberculeux qui sont toujours faibles et épuisés léguent à leurs enfants cette faiblesse et cet épuisement. Prédisposés encore sont ceux qui naissent de parents alcooliques. "Des statistiques ont montré que là où il meurt 244 boutiquiers de 25 à 35 ans, il meurt 465 cabarattiers"; plus tard la proportion augmente encore. Prédisposés enfin sont les ouvriers, intellectuels ou manuels, qui s'adonnent à un travail très dur "dans des locaux obscurs et mal ventilés." Être prédisposé à la tuberculose, n'est pas de ce fait être tuberculeux. Les véritables causes de ce mal rongeur sont l'air et les aliments.

Comment peut-il se faire que la tuberculose existe dans l'air? La réponse est simple: elle y a été semée par les tuberculeux eux-mêmes qui par leurs crachats peuvent répandre en nombre infini les microbes homicides appelés bacilles de Koch qui, en 1882, en a fait la découverte. Et "l'air sera plus contaminé là où plus de tuberculeux auront passé; or, généralement parlant, laissent plus de tuberculeux où passe plus de monde: hôtels, gares, voitures publiques, théâtres, magasins. Avis aux dames qui passent leurs temps à magasiner et touchent à tous les objets—que tant d'autres ont touchés!"

Quant à la deuxième cause nous y reviendrons. Elle est trop importante pour que nous n'y consacrons pas la majeure partie d'un article. Puisse ce premier cri d'alarme jeter l'éveil dans notre population et la rendre plus attentive à seconder les efforts généreux qui se font ici et ailleurs pour combattre la grande tueuse qu'est la tuberculose.

Abbé Albini LAFORTUNE.

Ste-Elisabeth

Les amis de Sainte-Elisabeth et les bienfaiteurs des pauvres se rassembleront que la séance qui sera donnée demain soir au profit du couvent de la paroisse sera répétée lundi prochain, le 3 mars.

Ceux qui n'auraient pu assister à la première représentation seront les bienvenus à la seconde.

St-Jacques

Lundi le 3 mars, il y aura en cette paroisse une grande soirée récréative qui promet d'être des plus intéressantes.

Les paroissiens et les amis de St-Jacques y sont cordialement invités.

—En tout temps, l'annonce vaut son pesant d'or, même durant la morte saison.

L'achat de la banque ratifié

L'achat de la Banque Nationale par la Banque d'Hochelaga a été ratifié par les actionnaires de cette dernière institution à une assemblée générale tenue à Montréal le 21. Les discussions ont été brèves et le vote unanime. On a dit que l'assemblée avec les procurations représentait trente mille parts.

Le contrat proposé au sujet de l'achat de la Banque Nationale a été soumis à l'assemblée par M. Beaudry Leman, gérant général. Il pourvoit à une émission d'une part des fonds d'Hochelaga en échange de deux de la Banque Nationale. Il comporte aussi les conditions du prêt de quinze millions à la Banque d'Hochelaga par le gouvernement provincial.

La question de changer le nom a soulevé plus d'opposition que celle de l'achat. Le juge Panneton s'est opposé au nom de Banque Nationale de Québec. Après un long débat on a adopté une motion laissant à la discrétion des directeurs.

A la suite de cette assemblée la réunion générale annuelle ajournée les actionnaires a été reprise hier après-midi et les officiers ont été élus pour l'année. Le nombre des directeurs est augmenté de sept à onze. Ce MM. J. A. Vaillancourt, Charles Laurendeau, l'hon. Geo. E. Amyot, Sir Georges Carneau, MM. Armand Chaput, Léon J. Ryan, l'hon. F. L. Béique, M. A. A. Larocque, l'hon. J. M. Wilson, D. O. Lepage, A. N. Drolet.

MM. Drolet et Ryan ont été élus pour succéder à MM. E. H. Lemay et A. W. Bonner, démissionnaires.

EN VOYAGE



M. RAOUL ROBERT.

On nous annonce que M. Raoul Robert, gérant Jolietain de la Manufacturers Life Insurance Co., partira le 8 mars prochain de New-York pour un voyage de trois semaines aux Bermudes.

Ce voyage qu'il fera aux frais de la Compagnie est une récompense du beau travail qu'il accomplit au cours des douze derniers mois. Il a fait, en effet, pour plus de \$200.000 d'affaires, chiffre exigé pour l'obtention d'une telle récompense. M. R. Robert sera accompagné de Mme Robert, son épouse.

A tous deux nous souhaitons un joyeux voyage et un heureux retour.

—Lisez et faites lire notre journal, l'organe le mieux renseigné du district de Joliette.

Le "Joliette" s'organise

L'équipe de balle au camp qui a si bien défendu nos couleurs l'année dernière, se propose d'en faire autant cette année. C'est pourquoi après avoir mis les choses au point avec les Directeurs de la Ligue Provinciale dont elle fera de nouveau partie, elle s'est mise de tout coeur à son organisation. Les choses marchent bien et tout laisse croire que le "Joliette" sera en mesure de nous donner une saison des plus intéressantes. Les Directeurs ne veulent rien négliger pour avoir des joueurs à la hauteur de sa situation. Mais pour ce faire, ils comptent sur l'appui moral et financier de toute la population de Joliette. Ce support, ils l'ont eu, l'année dernière. Ils espèrent qu'ils l'auront encore cette année. C'est dans cet espoir qu'ils invitent tous les amis de leur équipe à un grand EUCHRE qui sera donné le lundi de Pâques, 21 avril, sept jours avant l'ouverture officielle de la saison qui se fera, on le sait, le 27 avril. Que les amis du "Joliette" se le disent et surtout qu'ils n'acceptent pas d'autres engagements pour ce soir là.

Euchre-Concert

Lundi le 3 mars, sera donné à l'Académie Saint-Viateur un grand Euchre-Concert au profit de l'église St-Pierre. Cette soirée qui promet de remporter un grand succès est sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr G. Forbes et la présidence de M. l'abbé Clermont, curé de St-Pierre.

L'Oeuvre du Dispensaire

LE DOCTEUR LESSARD A JOLIETTE.

Lundi dernier, les membres du comité exécutif du dispensaire, les échevins de la ville, les commissaires d'écoles et quelques autres citoyens s'assemblaient dans la salle de l'hôtel de ville pour entendre le Dr Lessard chef du bureau d'hygiène provinciale, leur parler de la lutte à faire à la mortalité infantile et à la tuberculose. Sa Grandeur Mgr Forbes, si dévouée à toutes les bonnes causes, réhaussait de sa présence cette réunion tout intime. C'était là, donner une marque non équivoque de l'intérêt qu'elle porte à cette oeuvre d'un Dispensaire dans notre ville. M. le maire Ladouceur et le Dr Lessard lui en surent gré et la remercièrent bien cordialement de cette marque précieuse d'encouragement.

M. Ladouceur qui fut le premier à parler salua le chef du bureau d'hygiène et lui dit toute la joie des assistants de le voir au milieu d'eux afin de leur parler d'une oeuvre qui tient tant au coeur des Jolietains.

Le Docteur Lessard, invité ensuite à prendre la parole, nous parla de l'oeuvre du dispensaire. Il nous dit tout le bien que la province attendait de ces écoles d'éducation. Après nous avoir donné quelques chiffres nous montrant les ravages causés par les deux grands fléaux que sont la tuberculose et la mortalité infantile, il nous dit ce que les dispensaires avaient fait ailleurs et ce qu'il était appelé à faire à Joliette. Un seul exemple nous convaincrat de ces assertions. Theford Mines où la mortalité fauchait si cruellement il y a quelques années,—ses bébés mouraient chaque année, dans la proportion de plus de 300 pour mille naissances—à vu depuis l'établissement d'un dispensaire ce taux énorme tomba à 78. C'est certes la un résultat que personne ne peut nier et qui prêche

éloquentement la nécessité d'une semblable institution dans tous les centres importants de la Province.

Après nous avoir fait une petite histoire des dispensaires et montré leur grande utilité, le docteur Lessard vient à parler de l'organisation d'une semblable oeuvre. Elle comprend deux parties bien distinctes, nous dit-il. Il y a l'organisation matérielle d'un côté, et l'organisation scientifique de l'autre.

La première comprend le choix d'un local, l'aménagement de ce local et les ressources qu'il faut pour maintenir l'oeuvre: c'est le nerf de la guerre. Disons en passant qu'une partie des dépenses l'aménagement par exemple, sera défrayée par le Gouvernement. Il vient de voter un crédit de \$500.000 qu'il met à la disposition du Service d'hygiène qui a la faculté de le dépenser à raison de \$100.000 par an pour pousser sa campagne contre la tuberculose. L'autre partie restera à la charge de la ville ou des organisations charitables.

L'organisation scientifique comprend le médecin, l'infirmière visiteuse. Rendu à ce point de ses explications, l'orateur fait remarquer que le dispensaire est avant tout une oeuvre d'éducation. Il n'a donc pas pour but de drainer les malades pour son profit et au détriment des médecins de la localité. Il regrette que ses confrères ne soient pas là (1) afin de leur assurer et de leur dire que la population, étant mieux instruite des dangers qu'elle court, réclamera avec plus d'empressement leurs soins professionnels. Une fois, en effet, que le malade se sera fait examiner au dispensaire et qu'il aura découvert chez lui une maladie quelconque, il ne pourra revenir réclamer les soins du médecin du dispensaire sans

s'être muni d'un certificat de son médecin de famille.

Après ces explications brèves bien au point, Mgr l'Evêque encourage l'oeuvre de ses bonnes paroles et M. Guilbault président du comité exécutif, pose plusieurs questions judicieuses au Dr Lessard. Il demande entre autres choses ce que le Gouvernement est disposé à donner pour cette oeuvre, quel salaire paiera-t-on ailleurs pour le médecin du dispensaire? A combien d'heures de consultations celui-ci est-il tenu? Quelle est au juste les fonctions de l'infirmière visiteuse? etc., etc.

A toutes ces questions, le docteur Lessard répond au meilleur de sa connaissance en prenant pour base ce qui s'est fait ailleurs. Les conditions, cependant, n'étant pas les mêmes partout, il ne peut donner de réponse catégorique sur chaque point. L'expérience en cette matière comme en bien d'autres est la meilleure conseillère. Tout de même les réponses données ce soir là ont satisfait les assistants.

L'oeuvre du Dispensaire à certes fait un grand pas, lundi dernier, le plus grand, peut-être depuis que sa naissance a été annoncée. Plus vite elle fonctionnera, mieux ce sera pour notre ville et le salut de ses enfants.

(1) Si les médecins n'y étaient pas c'est qu'ils n'avaient pas appris la venue en notre ville du Dr Lessard. C'est du moins ce que nous avons recueilli des informations que nous avons prises.

—M. l'abbé Léon D'Auteuil ancien curé du diocèse de Rimouski, décédé le 22 février, était membre de la "Société d'une Messe."

Emile Lachapelle, ch., chancelier.

ICI ET LA...

PAIERA-T-ELLE ?

Le comité des experts, nommés pour examiner les capacités de paiement de l'Allemagne, a fait connaître ses conclusions. Il apparaît d'après son rapport que si l'Allemagne veut s'imposer une discipline sévère dans la gestion de ses affaires, si elle veut couper court à ses folles dépenses et stabiliser sa monnaie par un emprunt international elle ne mettra pas beaucoup d'années à payer ses créanciers quel que soit le montant de leurs créances. On sait ce que l'ordre, succédant à l'anarchie, a fait en Autriche. Eh! bien, si les Autrichiens dans leur petit pays plutôt pauvre ont fait des merveilles, que ne peuvent faire les Allemands, qui vivent dans un pays riche, industriel et bien outillé pour l'exploitation de ses trésors? L'Allemagne peut payer, mais paiera-t-elle? Comment ne pas être sceptique!

FILEZ! FILEZ!

Après la grève des débardeurs anglais, c'est celle des fileurs et fileuses. Pour un rien, les employés d'une filature de Royton abandonnent le travail. Indignés d'un si futile prétexte, les maîtres-fileurs ont envoyé à leurs employés un ultimatum leur signalant qu'ils avaient à reprendre au plus tôt la besogne. Si les fileurs ne se soumettent point à ces ordres, il se peut que 150.000 fileurs et fileuses de coton soient privés de leur emploi. Par répercussion 500.000 employés se trouveraient sur le pavé. Comme on le voit, le problème des sans-travail déjà si difficile en Angleterre serait fortement aggravé par cette nouvelle grève. C'est à espérer que les ouvriers anglais choisissent de filer ailleurs plutôt que de... filer dehors.

A LA LEGISLATURE.

Le Parlement de Québec est en pleine activité, ce qui fait que la session va grand train. Plusieurs crédits importants ont été votés au cours de la semaine. Mentionnons entre autres ceux alloués pour la lutte à

la tuberculose et la mortalité infantile, \$500.000; pour le parachevement du palais de justice, \$1000.000; pour la réfection de deux ponts sur le Saint-Maurice, aux Trois-Rivières, \$1.000.000; pour le barrage du lac Kénogami, \$950.000; pour le département des terres et de la colonisation, \$500.000. Le gros problème de la taxe sur la gazoline et sur les automobiles reste encore sur le feuillet. Dans les coulisses parlementaires, on trouve que les choses vont rondement. On parle déjà de la fin de la session. Les uns la fixent au 7 mars, les autres, au 17.

LE BULLETIN.

L'édition française du Bulletin des renseignements commerciaux paraît depuis quelques semaines en même temps que l'édition anglaise. C'est, certes, une amélioration sensible qu'il convient de noter. Pris au collet par la presse indépendante, les officiers du gouvernement fédéral incriminés ont bien du s'exécuter. Mais ils semblent l'avoir fait de mauvaise grâce, vu qu'ils n'ont fait les choses qu'à demi. D'abord ils ont réduit l'édition française de moitié. C'est déjà une lacune considérable. Ensuite cette édition nous arrive chaque semaine, dans une enveloppe anglaise, c'est un autre inconvénient une autre injustice. Sur cette enveloppe on peut lire: Form A 13 O. H. M. S., Free, Commercial Intelligence Journal, Dept. of Trade and Commerce. Pourquoi d'antre! toujours cette unilinguisme détestable. Sa Majesté se porterait-elle plus mal, si, un jour, on était écrire en français: Au service de Sa Majesté. Comme ils sont têtus ces officiers de la race supérieure! Mais aussi comme ils sont lâches nos députés de langue française! Ne croient pas que les choses changeraient si un bon matin nos députés se donnaient la main et disaient à leurs collègues du Parlement: "C'est à prendre ou à laisser. Donnez-nous du bilinguisme, rendez-nous justice, ou nous vous lâchons." Si jamais ce jour se lève, le règne des injustices aura vécu. Il n'aura duré que trop longtemps.

L'offensive est déclanchée

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT BRILLAMMENT INAUGUREE.

En présence d'un auditoire nombreux, les Chefs des Artisans ont parlé longuement jeudi dernier, de la grande société canadienne-française bien connue. M. le maire Ladouceur était au fauteuil présidentiel. On remarquait à sa droite le docteur E. Hurtubise, directeur de la campagne dans le district de Joliette; à sa gauche M. le curé de la cathédrale, le chanoine A. Piette. Sur l'estrade avaient aussi pris place le notaire Brassard de Montréal, plusieurs échevins et quelques notables de la ville, tels que M. le Juge M. Tellier, M. J. J. Denis, M. P. le R. P. Hurtubise, professeur l'abbé J. Dupont et quelques membres des cercles Joliette et Saint-Pierre. Au bas de l'estrade se tenait l'orchestre Asselin qui nous fit entendre un répertoire qui démontra une fois de plus à l'auditoire nombreux tout le souci qu'apporte M. le professeur Asselin dans le choix de ses morceaux et son bon goût pour la belle musique. Nous sommes heureux de lui dire ainsi qu'aux membres de son orchestre toute notre admiration pour la bonne exécution des morceaux au programme. Nous

nous en voudrions de ne point donner une mention spéciale à Mlle A. Gravel, Mmes G. Guérin, et R. Maurice, M. Clément Clément, pour les charmantes récitations et les belles chansons qu'ils exécutèrent avec tant de brio, de naturel de talent et d'art. Tous ces artistes charmèrent l'assemblée qui fit à chacun l'honneur d'un rappel.

Plusieurs orateurs étaient aussi au programme. Ils dirent tout à tour les mérites de la grande société canadienne-française et montrèrent l'encouragement qu'elle était en droit d'attendre des Canadiens français.

M. Ladouceur, président de l'assemblée, fut le premier à prendre la parole. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués MM. Hurtubise et Brassard qui honoraient Joliette de leur présence et rappela leur zèle et leur dévouement pour tout ce qui est canadien-français, M. Ladouceur parla de la société des Artisans. Il la salua comme la plus ancienne de nos sociétés canadiennes-françaises et dit avec combien de succès elle a, jusqu'à ce jour, rempli sa mission. Elle est une preuve que les Canadiens français sont aussi avisés que d'autres dans les affaires, et qu'ils n'ont pas, sur ce terrain, des morceaux au programme. Nous

Suite à la dernière page.



POUR L'AGRICULTURE

Conseils Pratiques

ECONOMIE RURALE

LE DEPARTEMENT DES INSTRUMENTS ARATOIRES.

(Par J.-L. Langevin)
Nous avons parlé, la semaine dernière, des constructions rurales comme devant entrer dans l'organisation économique d'une ferme, et de leur contribution dans les pertes ou les profits d'une exploitation agricole. Nous croyons bon de considérer maintenant le département des instruments aratoires ou machines de la ferme.

Les machines agricoles concourent à augmenter la production en diminuant la somme de main d'œuvre nécessaire à l'exécution d'un travail donné.

D'après les nombreuses expériences faites en vue de connaître l'utilité en argent des machines, on voit, qu'autrefois, c'est-à-dire, avant que l'industrie nous ait dotés d'instruments perfectionnés, il fallait trois heures et huit minutes pour produire un minot de blé, tandis qu'aujourd'hui, nous obtenons la même production avec un travail de neuf minutes et huit secondes.

Si, d'une part, les machines ont diminué le coût de la main d'œuvre par contre, le travail exécuté par elle n'atteint pas la perfection du travail fait par la main humaine. Il est cependant à considérer que les différents travaux de culture étant exécutés plus à temps, avec les machines, la qualité des produits s'est accrue de beaucoup.

Disons tout de suite que le département des machines est presque toujours une cause de pertes ou, du moins de diminution dans les profits qu'un cultivateur retire de sa terre; cela, parce que, d'une manière générale, les cultivateurs sont seuls propriétaires d'un bien trop grand nombre de machines qui ne paient même pas l'intérêt annuel du prix d'achat; alors, ce sont les autres départements de la ferme qui paient la dépréciation annuelle (qu'on compte généralement à 10%) et les réparations qui, à elles seules, représentent parfois de jolis montants.

En effet, combien voit-on de

fermes où les instruments aratoires constituent une lourde hypothèque par le fait qu'un grand nombre d'entre elles ne travaillent que quelques jours par année, tels les planteurs de patates, les arrache-patates, les épandeurs d'engrais, les moulins à battre, les engins à gazoline, les scies à bois, les moissonneuses-lieuses, les rouleaux à terre, les moulages à grains, les cribles à grains, cribles à patates, etc.

Toutes ces machines devraient être achetées par plusieurs cultivateurs ou aux moyens de syndicats de cultivateurs. De cette façon, le travail qu'elles pourraient faire serait assez considérable pour payer, en plus de l'intérêt du capital et des dépréciations, un profit à leurs propriétaires.

Mais, me direz-vous, ce système n'a pas toujours donné satisfaction, et la preuve: les machines qu'achètent les cercles agricoles pour leurs membres, non seulement ne durent généralement pas longtemps, mais se perdent. La chose est malheureusement vraie parfois. Si, dans certaines conditions, ce système de syndicats n'est pas applicable, il y a encore un autre moyen d'organisation qui peut donner entière satisfaction ici comme dans d'autres régions.

Un cultivateur achète une machine et ses voisins le font travailler. Exemple: un cultivateur achète un moulin à battre ou une moissonneuse-lieuse et ses voisins lui font faucher ou battre leur récolte à un prix à établir entre eux; de cette façon, le propriétaire de la machine trouve son profit et les autres feront tous leurs travaux à un coût de revient qui ne représentera même pas, dans certains cas, l'intérêt du prix d'achat d'une telle machine, et le capita que cet achat aura nécessité pourra être employé à une amélioration foncière ou à l'achat d'un bon reproducteur pur-sang, qui rapportera certainement de gros bénéfices.

Une autre cause de pertes, dure aux machines de la ferme, c'est le manque de soins qu'on leur donne. Quel est le nombre de machines, même les plus dispendieuses, qui hivernent dehors, sans le moindre abri? La réponse en est alarmante quand on constate que par cent cultivateurs il y a, au bas mot, pour une valeur de \$8000 à \$10,000, de machines qui hivernent à la belle étoile, soit de \$80, à \$100,00 comme

moienne, ce qui représente l'intérêt d'un capital de \$1000, à \$1200, (à l'intérêt de 8%).

Un peu de soin apporté aux machines diminuerait dans les grandes proportions, parfois, les frais d'entretien et de réparations. On conseille, quand la chose est possible, de construire une remise séparée et éloignée des autres constructions de la ferme, afin d'éviter une perte complète en cas d'incendie.

Une bonne pratique est de huiler, avec des huiles communes, toutes les parties en métal et de peindre les pièces en bois des machines. En agissant ainsi, on diminue de beaucoup de pourcentage et de dépréciation annuelle.

J. L. LANGEVIN, agronome.

La langue française au Canada

ABUS DE POUVOIR PAR CERTAINS GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX.

(Par le sénateur Belcourt).

(Suite).

Cependant de tels abus de pouvoir ont été commis et se commettent encore dans quelques-unes des provinces du Dominion, où, dans certains cas, l'usage ou l'enseignement de la langue française dans les écoles sous le contrôle provincial a été indument limité et dans d'autres immédiatement et complètement prosa. Pour en agir ainsi on s'est appuyé sur l'Acte de la Confédération (B. N. A. Act 1867, Section 93) qui assigne aux provinces le pouvoir exclusif de légiférer en matière d'éducation, et sur le fait que l'acte constitutionnel ne contient aucune disposition ou plutôt aucun texte spécial reconnaissant expressément l'usage ou l'enseignement de la langue française dans ces écoles.

Ce doit être un motif d'étonnement autant que de regret qu'un étrange malentendu qui subsiste encore, ait prévalu d'une façon constante et presque générale dans la presse anglaise comme dans le public et même devant les tribunaux: durant toute la controverse soulevée par cette législation.

Inconsciemment par quelques-uns et à dessein par d'autres, on a donné la même signification aux termes "pouvoir ou force" et "droit". On les a acceptés comme synonymes alors que chacun sait ou devrait savoir qu'ils se le sont pas et que leur sens est tout à fait différent et souvent contraire. Ainsi que ce soit le pouvoir, au moyen de la procédure judiciaire de forcer son voisin à comparaître devant les tribunaux pour répondre à une réclamation nullement fondée en justice ou en droit. Une telle action serait une violation du droit et un abus de pouvoir.

En vertu de son pouvoir exclusif de légiférer sur la "propriété et les droits civils" par exemple, aucune des provinces du Dominion, violant toutes les règles du droit, les principes de justice et d'équité pour satisfaire un simple caprice à le pouvoir de confisquer les propriétés que je possède dans la province et de les approprier à un autre et même sans compensation d'aucune sorte. Et ce qui plus est, la province peut m'imposer l'obéissance à une telle loi en mettant à son service les cours de justice. Il est vrai que cette loi pourrait être désavouée par le gouvernement du Dominion. Celui-ci refuserait-il il ne me resterait plus aucun recours. De semblables cas se sont produits au Canada.

Assurément autre chose est le pouvoir, autre chose est le droit. C'est à la méintelligence ou au mépris de cette importante différence

que doit être attribuée la très grave injustice dont souffre la minorité française dans plusieurs des provinces du Dominion, en ce qui regarde l'usage et l'enseignement de la langue française dans leurs écoles.

Le pouvoir des gouvernements provinciaux en matière d'Education est directif et non prohibitif.

Dans toute contrée du monde civilisé le pouvoir de légiférer est toujours subordonné aux principes fondamentaux et aux droits des gens qui ont été signalés brièvement.

Lorsque le pouvoir de légiférer en matière d'éducation fut confié aux législatures provinciales par le parlement impérial dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, ce fut avec la présomption que l'exercice de ce droit serait toujours subordonné au respect constant de ces principes et de ces droits.

Quoique exclusif ce pouvoir des gouvernements provinciaux n'est pas illimité; il est soumis à tous les principes fondamentaux et essentiels et à tous les droits des gens.

Est-il concevable qu'en remettant aux législatures provinciales le pouvoir décrit dans la section 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le parlement impérial ait pensé un moment que cette clause serait ou pourrait être invoquée pour justifier l'abolition dans aucune partie du Canada, du droit à l'usage et à l'enseignement de la langue française, une des deux langues officielles du Canada, droit que, en tous temps les autorités impériales ont parfaitement reconnu et protégé? N'est-il pas moins inconcevable que la population française du Canada qui forme un tiers de la population totale du pays n'aurait pas immédiatement repoussé, et avec indignation, tout pacte fédératif qui aurait proposé d'accorder un tel pouvoir aux provinces?

A suivre.

Service de buffet en seconde classe

Le Chemin de fer national du Canada dans ses wagons colons qui circulent entre Toronto et Winnipeg offre maintenant aux voyageurs de seconde un service de buffet. C'est probablement la première fois qu'une compagnie de chemin de fer, canadienne songe à offrir aux voyageurs de seconde un service de repas en dehors des wagons-restaurants.

M. Walter Pratt général du service des wagons-lits, des wagons-restaurants et des hôtels du Chemin de fer national du Canada eut cette idée d'offrir des repas chauds ou froids à ces passagers de seconde qui n'ont pas acheté de provisions de bouche avant le départ du train ou qui pour une raison quelconque ne peuvent cuire leurs aliments dans le convoi.

Désormais un buffet sera installé à côté de la cuisine qui existe déjà dans les wagons de colons du réseau et un garçon s'y emploiera à servir les voyageurs. On y trouvera du thé, du café, du lait, des sandwiches, des tartes, des confitures des fèves au lard, du bœuf, etc. La première fois où ce service a fonctionné 177 voyageurs de seconde profitèrent de l'aubaine et goûteront fort l'innovation.

Actuellement ce service de buffet n'existe que sur sept ou huit wagons de colons, mais si l'expérience comme on le croit prouve être satisfaisante le service sera étendu à tous les wagons de colons circulant sur les lignes transcontinentales.

Hommage de la République Française

Voulant par ce geste reconnaître les éminents services rendus aux organisateurs du train exposition. "La France au Canada", qui durant l'automne 1923 parcourut les provinces canadiennes, le gouvernement de la République française a récemment fait remettre à M. C. E. E. Ussher, gérant du Trafic des Voyageurs de la grande compagnie de

transport, et à M. Emile J. Hébert, premier assistant de l'agent-général du même département, une superbe plaque souvenir en bronze, oeuvre d'un artiste français de renom.

On se rappelle la part importante prise par le Pacifique Canadien dans la réalisation du fameux projet de faire circuler en Canada une exposition roulante des produits de l'industrie française. Non content de fournir un convoi complet avec son personnel et de lui permettre le libre passage sur son réseau, afin d'atteindre les grands centres du pays, la Compagnie mit encore à la disposition du Comité français d'organisation, les services de M. Emile Hébert, une autorité en matière de transport en Canada.

A ce propos, dans une lettre de remerciements qu'il écrivait à M. E. W. Beatty, le ministre du Commerce de France disait, après avoir manifesté son appréciation pour le précieux concours prêté par le Pacifique Canadien, "Le Comité Français des Expositions m'a signalé avec quels enthousiasme et spontanéité vous avez si aimablement mis à la disposition des organisateurs du train-exposition en Canada, la haute compétence et la précieuse coopération de M. Emile J. Hébert, qui durant le séjour qu'il fit en France rendit des services signalés au Comité."

De son côté, la "Chronique des Expositions et de l'Exportation", dans un numéro spécial sur le train-exposition, disait en parlant de ce qui seconderent les efforts du sénateur Beaubien en cette occasion: "Parmi les personnalités qui prirent particulièrement à coeur de faire réussir l'idée du train exposition, il faut citer au premier rang M. Emile J. Hébert, du Service des Voyageurs du Pacifique Canadien. D'une intelligence éveillée, d'un haut caractère, ayant une conception moderne de ses devoirs, M. E. J. Hébert se donna tout entier pour la réalisation de cette oeuvre. Il fut en quelque sorte la cheville ouvrière de cette exposition unique, qui restera comme le type idéal du genre".

Forte augmentation de matériel roulant

Durant l'année qui vient de se terminer, le Pacifique Canadien a augmenté son matériel roulant pour une somme de \$12,000,000. Ceci comprend la construction de 36 locomotives des types "Mikado" et "Pacific"; ce sont toutes des machines d'une grande force et pourvues des améliorations les plus modernes.

Pour le service des voyageurs, on a construit 15 wagons de première classe, 6 wagons-salons, 6 wagons restaurants, 15 wagons à bagages et 15 wagons pour les messageries et le service postal.

On a aussi mis en service 1000 wagons à marchandises, pour la plus grande partie construits à Angus, 250 wagons-refrigerateurs, 50 wagons-réservoirs, 300 wagons spécialement destinés au transport des automobiles et 14 chasse-neige.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

HORAIRE DE TRAINS.

En vigueur depuis le 30 septembre 1923.
Le Canadien National annonce le changement d'heures pour les trains voyageurs, le et à partir du 30 septembre 1923. Leur départ ou leur arrivée se feront comme suit:
4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Québec et des stations intermédiaires.
6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

QUITTEZ JOLIETTE.

8.00 A. M. Excepté le dimanche, pour Montréal et les stations intermédiaires.
6.45 A. M. Lundi, mercredi et vendredi, pour Hawkesbury.
10.55 A. M. Excepté le dimanche pour Québec et les stations intermédiaires.
12.20 P. M. Excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.
5.35 P. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Hervey Jct. Rivière à Pierre Jct. et les stations intermédiaires. Il fait connection

Les Enfants Heureux et Sains
ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

NOVORO

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.
Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé en France et dans tous les pays)

trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis pour les endroits au Nord de la Tuque.
6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.
4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

ARRIVENT A JOLIETTE

7.55 A. M. Tous les jours excepté le dimanche de St-Jérôme et les stations intermédiaires.
10.55 A. M. Tous les jours de Montréal et des stations intermédiaires.
12.20 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Rivière à Pierre Jct. de Hervey Jct. et des stations intermédiaires.
3.50 P. M. Mardi, jeudi et samedi, de Hawkesbury et des stations intermédiaires.
5.35 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

DIMANCHE SEULEMENT.

Départ de Montréal à 9.30 heures A. M.
Arrive à Joliette à 10.45 A. M. et les stations intermédiaires.
Départ de Joliette à 7.15 heures P. M.
Arrive à Montréal à 8.40 heures P. M.
Pour plus amples informations s'adresser à l'agent des billets le plus rapproché. Canadien National.

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS DE JOLIETTE.
Pour Montréal, gare Viger: — (b) 7.00 A.M., 8.15 A.M., 3.40 P.M. et (c) 7.30 P.M.
Pour Montréal, gare Windsor: (c) 3.55 P.M. et (b) 4.25 P.M.
Pour Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec: — (a) 10.15 a. m.
Pour Berthier, Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec — (b)

La Cie de BRIQUE St-Laurent

LIMITEE

71 rue St-Jacques, Téléphone Main 5757 MONTREAL
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

M. F.-X. Michelin, de Trois-Rivières, P.Q., est très heureux d'avoir pris les

PILULES MORO

Il était affaibli et souffrait de rhumatisme

J'ai été des plus satisfait des bons effets des Pilules Moro que j'ai employées parce que j'étais fatigué, bien affaibli et que je souffrais terriblement de rhumatisme dans les articulations. Je jouis maintenant d'une bonne santé, malgré mes soixante-dix ans, et je recommande fortement les Pilules Moro à tous les hommes qui sont affaiblis et souffrent comme j'ai moi-même souffert. M. François-X. Michelin, 133, rue Royale, Trois-Rivières, P. Q.

L'épuisement c'est l'état particulier d'un homme qui se sent affaibli, manque d'énergie, dont les fonctions de l'estomac, des reins et des autres organes se ralentissent. Les Pilules Moro sont le meilleur moyen de combattre l'épuisement. Les hommes qui les ont employées, parce qu'ils en sont satisfaits, les recommandent à leurs amis.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.
COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Je le proclamerai bien haut

C'est à chaque fois que je suis en proie à la douleur, que je me rappelle les conseils de M. J. Hébert, un grand homme de bien, un grand homme de cœur, un grand homme de science. Je me plains de la douleur de Montréal, nous a écrit la lettre suivante:

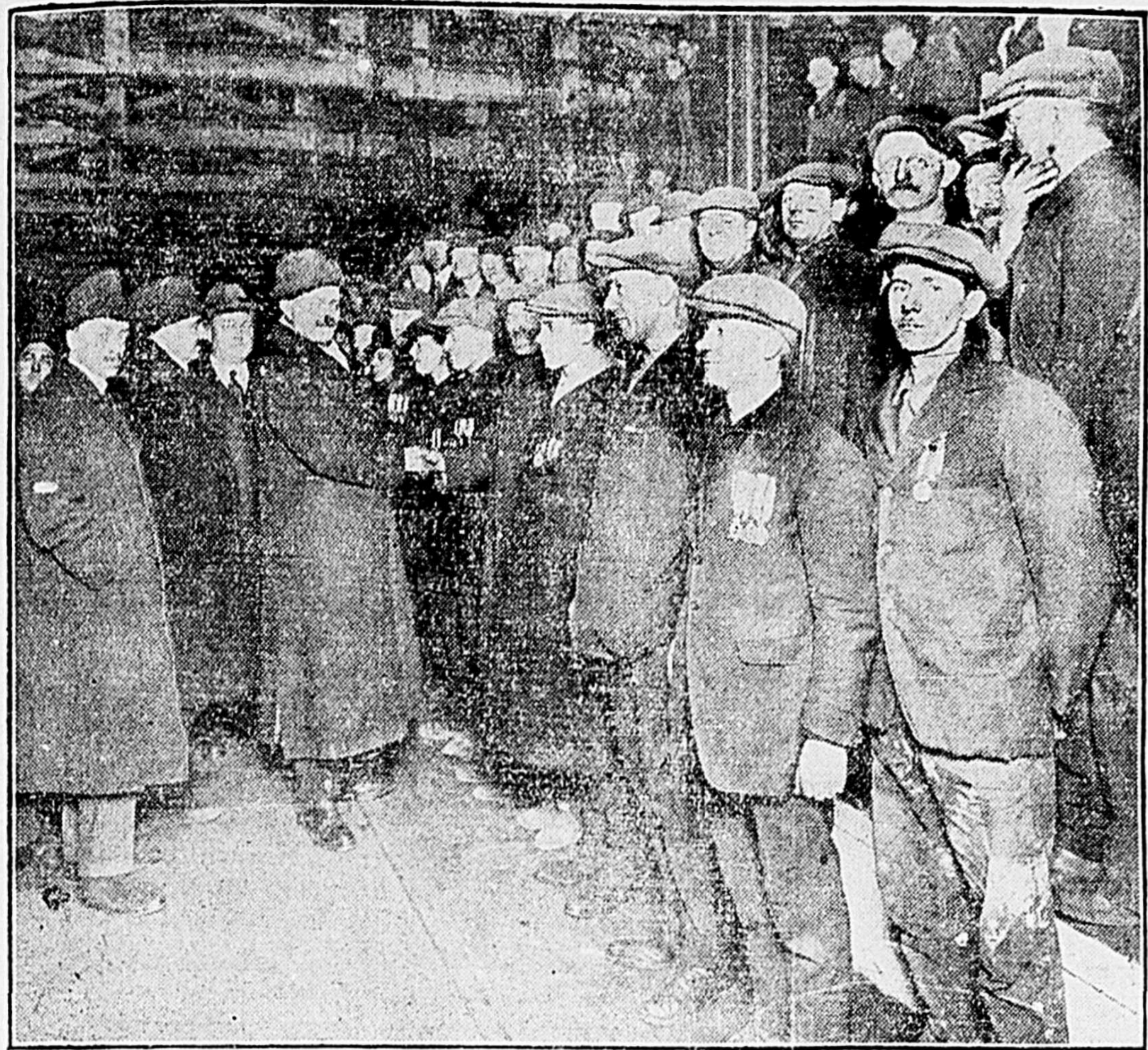
"Je viens vous donner un témoignage qui n'a pas été sollicité. Jusqu'ici, j'avais un profond mépris pour tous les remèdes brevetés, en particulier pour les soviétiques limités. Un jour de l'automne dernier, après avoir patissé toute la journée dans la boue, je ressentis de vives douleurs aux jambes et naturellement, en homme dont l'état physique a toujours été parfait, je me plaignis plutôt bruyamment. Ma brave petite femme me dit: "Je vais te froter avec du liniment". "C'est bon", répondis-je pour lui faire plaisir. Là-dessus, elle revient avec une bouteille de Minard et se met à l'œuvre. Croyez-moi, un peu de liniment Minard a fait disparaître la douleur et vous pouvez dire bien haut que je fais cet aveu."

MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR

"LA MONTAGNE DE BOIS"

Histoire de la Saskatchewan Méridionale, vrai roman historique par l'abbé C. Rondeau. Préface de Mgr Mathieu, volume de 300 pages, orné de 40 gravures. Prix \$1.50. En vente à l'Action Populaire 28, Place Bourget, Joliette, P. Q.

LORD BYNG REVOIT SIX CENTS DE SES SOLDATS



Les ateliers du Chemin de fer National du Canada à la Pointe Saint-Charles, Montréal, ont eu l'honneur de recevoir la visite dernièrement de Son Excellence Lord Byng de Vimy, gouverneur-général du Canada. Fait à noter: ces ateliers ont fourni à l'armée canadienne, lors de la dernière guerre, plus de soldats que toute autre maison industrielle du Dominion. On voit ici le gouverneur-général faisant la revue des six cents vétérans employés aux ateliers et serrant la main de chacun. Dans le groupe l'on remarque de gauche à droite: le major P. K. Hodgson, secrétaire privé de Son Excellence; M. F. C. Wilson, surintendant de la force motrice, Chemin de fer National du Canada; M. T. M. Hyman, D.C.M., surintendant des ateliers, Chemin de fer National du Canada, et Son Excellence Lord Byng de Vimy.

rière et les oeuvres de zèle : les âmes s'oublient elles-mêmes pour donner tout à Dieu par la religion et aux hommes par le dévouement désintéressé."

Ces lignes contiennent le résumé d'un vaste programme de mortifications intérieures et extérieures. Le vrai religieux y conforme sa conduite. On le trouve souriant à la tâche quotidienne, docile aux ordres de l'autorité, aimant ses compagnons et surtout assidu au pied des autels. Ne pas comprendre la douceur et la puissance d'un coeur à coeur de tous les jours avec le Dieu de nos tabernacles, c'est oublier l'essentiel de son rôle, mettre sa passion dans ce qui brille vainement et s'enfoncer dans les illusions profanes. Le saint religieux, c'est la perle dont parlent les saints Livres et, le devenir, doit composer l'idéal des âmes qui entendent l'appel amoureux de Dieu.

Bons offices des Saints Anges. — Tel est le titre d'un second fascicule reçu de la Maison provinciale. Les élèves en retireront certainement profit. L'on y lit, brièvement raconté le récit de plusieurs interventions angéliques en faveur de martyrs comme les saints Concorde, Pontien, Marc, etc., ou de jeunes saints à l'héroïsme précocement Stanislas de Kostka.

Répandre la confiance dans les saints Anges, c'est populariser la pensée du ciel, le respect de son âme et celui de sa chair ; c'est relever un peu l'idéal que le matérialisme envahisseur menace d'éteindre. En notre siècle où des impiétés se vantent d'avoir éteint les étoiles du ciel, il faut aviver la flamme vacillante de la foi en mettant dans l'esprit des enfants autre chose que des visions d'autos filant à toute vitesse ou celles de ces mille et un mouvements inutilisés auxquels la vanité ou des goûts fainéants prêtent de l'intérêt.

Journal des classes de Belles-Lettres et de Rhétorique 1877-78—1878-19 (suite).

La retraite. — "Cette joie intérieure, fruit d'une bonne retraite, nous l'avons tous ressentie, tant ceux qui doivent aller dans le monde que ceux qui s'enrôleront dans la milice de Jésus-Christ; mais elle n'était pas encore arrivée à son suprême degré; il était réservé à Jésus d'y venir mettre le comble dans son Sacrement d'amour. Le dimanche où nous avons tous eu le bonheur de communier, doit être compté au nombre de nos plus beaux jours; il élèverait même celui de notre première communion si quelque chose pouvait faire oublier ce souvenir impérissable qui accompagne l'homme jusqu'au tombeau, et qui, comme un baume divin adoucit toutes les amertumes de la vie.

Le Candidat Beausoleil. — Le lundi, 3 mars prochain, les élèves de philosophie Jr fêteront leur patron St-Thomas d'Aquin, selon la tradition. A cette occasion, ils joueront la pièce de renom intitulée : "Le candidat Beausoleil."

Visiteurs. — Le jeudi, 21 février, M. le curé Viateur Ducharme, a célébré la messe de communauté et mardi, le 26, M. le chanoine Charles Dugas célébrait en présence des élèves, au lendemain de la réunion du Bureau des Anciens élèves.

Bureau des anciens élèves. — Les membres du Bureau de l'Association des anciens, se sont réunis au Séminaire, le lundi, 24 février. Les délibérations ont été conduites par M. Arsène Lavallée, avocat, ancien maire de Montréal. Avant la réunion, ces messieurs ont causé avec les membres du Personnel et les ont grandement intéressés par les anecdotes du bon vieux temps. Le Père Peeman semble avoir laissé un souvenir impérissable chez tous ses anciens élèves. Mgr l'évêque a bien voulu prendre part aux délibérations de l'assemblée. Nous l'en remercions de tout coeur.

Les Artisans Canadiens-français. — Plusieurs professeurs ont assisté à la soirée donnée le jeudi, 21 février, à la salle du marché, par des officiers et amis de la Société des Artisans. Ils sont revenus enchantés par l'agrément du concert et surtout remplis d'admiration pour cette Société nationale si prospère, si entreprenante et en train de se répandre de plus en plus au milieu des nôtres et de nos frères Acadiens.

Erratum. — Dans la chronique précédente, il s'est glissé une erreur au cours de l'entre-filet intitulé : "Académie St-Etienne. Au lieu de lire : "Au commencement de la séance, M. le Directeur a énuméré quelques-uns des motifs qui engagent les Académiciens à ne pas refuser une large place aux Livres Saints dans leurs études sur l'Histoire des Littératures française et franco-canadiennes, il est temps d'examiner soigneusement les deux Testaments, etc..." il faut lire : "Au commencement de la séance, M. le Directeur a énuméré quelques-uns des motifs

La Seule Manière

d'essayer le thé, c'est de le goûter.—

Le Thé Vert

"SALADA"

fait la conquête de toutes les personnes habituées aux thés du Japon.

ESSAYEZ-LE IL VOUS PLAIRA

qui engagent les Académiciens à ne pas refuser une large place aux Livres Saints dans leurs études sur l'Histoire des Littératures à l'Académie St-Etienne. Maintenant qu'ils ont terminé leurs travaux sur l'Histoire des Littératures française et franco-canadienne, il est temps d'examiner soigneusement les deux Testaments, d'en indiquer les beautés littéraires", etc.

La bonne cuisine

CREME ESPAGNOLE.

Prenez une cuillerée à table et de mie de gélatine en grain, trois tasse de lait, trois oeufs, une demi-tasse de sucre, quelques grains de sel, une cuillerée à thé de vanille.

Faites tremper la gélatine dans le lait. Faites chauffer bien tranquillement quand elle a suffisamment trempé. Ajoutez le sucre et battez les jaunes. Versez sur le mélange de lait. Mettez au bain-marie et faites cuire en cossetarde. Enlevez du feu ajoutez le sel, les essences, et versez sur le blanc des oeufs qui a été préalablement battu. Versez dans un moule, ou dans de petits moules individuels qui ont d'abord été rincés à l'eau froide. Si vous voulez remplir un grand moule, le succès sera plus certain en mettant le quart d'une cuillerée à thé de plus, en gélatine.

SAUCE MEXICAINE.

Pour vernir un "roast-beef". Faites cuire un oignon, bien haché, dans deux cuillerées à table de beurre pendant cinq minutes. Ajoutez un oignon rouge, un vert, et une gousse d'ail, ou une tranche d'oignon, — chacune étant hachée fin, — et une tasse de pulpe de tomates. Faites cuire quinze minutes, ajoutez une cuillerée à thé de sauce piquante, le quart d'une cuillerée à thé de sel celtéri, et du sel au goût. Versez cette sauce autour d'un "roast-beef" réchauffé, tranché mince.

PATE AUX DATTES.

Prenez deux tasses de lait, le tiers d'une livre de dattes, deux oeufs, le quart d'une cuillerée à thé de sel, quelques grains de muscade râpée. Faites cuire les dattes avec le lait pendant vingt minutes, dans le bain-marie. Coulez et passez au tamis, puis ajoutez les oeufs et le sel. Faites cuire comme une tarte à la cossetarde.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

Que c'est donc bon!

Servez-les aux petits avec du beurre du lait ou des confitures



MCCORMICK'S JERSEY CREAM SODAS BISCUITS

PLUS NOURRISSANTS QUE LE PAIN

Vie Municipale

Séance du 20 février 1924.

Etaient présents : Son Honneur le maire J. E. Ladouceur, MM. les échevins Z. Bacon, Ls Desrochers, W. Marion, J. L. Brunelle et J. H. Sansregret.

Après lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée.

Le secrétaire met devant le conseil le rapport qui lui a été demandé à la dernière séance relativement aux amendements ou demandes d'amendements faits au règlement 345 concernant la vente de l'électricité.

M. l'échevin Bacon, appuyé par M. l'échevin Desrochers propose :

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à rembourser à M. J.-E. LeCuyer la somme de \$300.00 que lui doit cette corporation.

M. le notaire Chaput, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Joliette, donne au conseil les détails du compte de \$2,675 pour travaux faits à la bâtisse du bureau d'enregistrement, notamment au coût d'un escalier en fer et de certains ouvrages de peinture dans la salle du conseil, de même au système de chauffage établi dans la dite salle.

M. le notaire Chaput informe de plus le conseil que la répartition a été faite sur une évaluation de \$4,000,000 millions pour la ville et \$6,400,000 pour les paroisses du comté. Il fera rapport à son conseil des objections qui lui ont été soumises ce soir.

Avant de laisser la salle, M. le notaire Chaput remercie les pompiers pour les bons services qu'ils lui ont rendus lors du commencement d'incendie à son domicile.

Est lue une lettre de M. C. E. McConville demandant au conseil s'il est satisfait des coupe-froid qu'il a posés aux fenêtres de l'Hôtel de Ville dans le cours du mois d'août dernier.

M. l'échevin Desrochers, appuyé par M. l'échevin Marion propose :

Que ce conseil se déclare satisfait des coupe-froid posés aux fenêtres de l'Hôtel de Ville par M. C. E. McConville, et déclare de plus que la température des bureaux de l'Hôtel de Ville ainsi que des salles

du conseil a été sensiblement améliorée par la pose de ces coupe-froid.

Lecture d'une lettre de M. l'abbé J. Ad. Froment, vicaire de la paroisse de St-Martin, demandant au conseil de vouloir bien lui prêter les décorations du marché pour célébrer le jubilé de diamant de M. l'abbé Leblanc, curé de St-Martin, le dit M. Froment se rendant personnellement responsable de toute dépréciation des effets prêtés.

M. l'échevin Marion, appuyé par M. l'échevin Sansregret propose :

Que la demande de M. l'abbé Froment soit acceptée, que les décorations qui avaient été faites au marché lui soient prêtées sous sa responsabilité, le dit M. Froment s'engageant à remettre ces effets dans le même état qu'il les aura reçus.

M. l'échevin Desrochers, appuyé par M. l'échevin Sansregret, propose :

Que le secrétaire-trésorier soit chargé d'aviser M. W. A. McCallum, que ce conseil entend que le billet signé par MM. Smith, McCallum et Mirvin au montant de \$3909.25, qui deviendra dû en mars prochain soit payé en entier ou au moins qu'un acompte très substantiel et que le conseil approuvera, soit alors payé.

Le secrétaire-trésorier est chargé de se mettre en communication avec M. Labelle de La Laval Electric, et de lui demander de vouloir bien venir rencontrer le conseil en rapport avec l'étude du tarif à être chargé pour les industries dans la ville qui se servent de l'électricité, et de fixer avec lui un jour et d'en avertir les membres du conseil.

M. l'échevin Sansregret, appuyé par M. l'échevin Marion, propose :

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à expédier à M. René T. Leclerc, les 25 certificats intérimaires de \$1000.00 chacun, avec autorisation à ces messieurs d'échanger ces certificats pour les \$25,000 d'obligations du gouvernement de la Province échéant le 15 octobre 1928, dont quatre de ces obligations, savoir les nos 006119-20-21-22, devront être mises à l'ordre du trésorier de la Province, et les \$21,000.00 autres savoir : Nos 006123 à 6143 inclusivement seront nominatives à la corporation.

Le secrétaire-trésorier met de-

vant le conseil que les obligations mises sous l'autorité du règlement No 296 de ce conseil deviendront dues le 1er mai prochain.

Le secrétaire est chargé d'informer les courtiers que la corporation aura environ \$80,000.00 de débetures à vendre d'ici au 1er mai prochain.

Et la séance est levée.

Au Séminaire

Origine de la vocation. — Ces paroles servent de titre à un feuillet reçu d'Outremont et distribuée aux élèves. Il débute par ces phrases : "Le mot vocation signifie appel. Dire où la vocation prend sa source, c'est dire quel est celui qui appelle. Or Dieu étant le maître absolu de toutes choses, c'est lui qui seul peut décider en souverain de l'emploi des vies humaines."

Comme la vocation vient de Dieu, ne voit-on pas tout le respect qu'elle mérite et avec quel soin chacun doit travailler non seulement à ne point perdre la sienne mais encore à s'en rendre digne. Dans un collège, surtout, où tant d'enfants portent dans leur coeur une vocation sacerdotale ou religieuse, la pratique de la piété du travail, de l'obéissance et de la pudeur constitue un devoir impérieux et les maîtres ne sont pas les seuls obligés à développer ces vertus chez les enfants ; mais aussi les parents doivent en surveiller le développement pendant les heures si dangereuses des vacances.

Toutes les paroles de ce billet seraient à citer, nous ne mentionnerons encore que celles-ci : "Deux voies se présentent donc... La voie commune est celle du grand nombre, de ceux qui vivent dans le monde, qui peuvent s'y sanctifier..."

"La voie religieuse est une voie étroite, fréquentée du petit nombre, où Dieu fait entrer les privilégiés de son coeur. Elle est caractérisée par la séparation du monde, par le renoncement aux honneurs et aux biens de la terre, par le sacrifice des plaisirs et de tout ce qui flatte le sens. La chasteté parfaite en illumine les sentiers d'une clarté toute céleste. La vie qu'on y mène se partage entre la

Sels Kruschen .75 3 pour 2.00

- SIROP DEMERS POUR ENFANTS20
- SIROP GAUVIN POUR LE RHUME20
- SIROP CODERRE POUR ENFANTS20

Ouate Thermogène .45 3 pour 1.25

OSCAR LANDRY, PHARMACIEN
AGENCE "LA VOIX DE SON MAITRE".

51, RUE NOTRE-DAME, TEL. 228 et 482 JOLIETTE.



NOS COURRIERS

L'Assomption

ATTRACTIONS DE FIN DE CARNAVAL, LES 1, 3 ET 4 MARS.

Les dames et les demoiselles de la ville de l'Assomption ont mis la dernière main à l'organisation des grandes fêtes annuelles de charité, au profit de l'hospice de la Providence, pour les jours gras.

Samedi soir, le 1er mars, Mlle Mathieu, l'une des gentilles candidates du concours, offre un euehre qui permet le plus grand attrait. Le programme varié de musique, chants et déclamations ne manquera pas d'intéresser l'auditoire au plus haut point.

Lundi et mardi gras, les salles du bazar seront ouvertes au public l'après-midi et le soir.

Lundi soir, Mre L. A. Rivet, C. R. qui a récemment présidé, en qualité de juge, une cause de meurtre chez les esquimaux, fera bénéficier les assistants de la narration du récit palpitant d'intérêt de son voyage dans les régions polaires, le tout agrémenté de projections lumineuses.

Le soir du mardi gras, offrira des attractions toutes spéciales. La proclamation du résultat du concours, le couronnement des candidates et le tirage des lots termineront ces fêtes de charité.

St-Esprit

Dimanche, le 17 dernier, M. et Mme Damien Lachapelle, à l'occasion de leurs noces de cristal, avaient le bonheur de recevoir les amis dont les noms suivent : de St-Esprit, M. et Mme Arsène Latendresse, M. et Mme Hormidas Lachapelle, M. et Mme Achille Lamarche, M. et Mme Joseph Lamarche, médecin Mmes Daigneault et Lavolette M. et Mme Thomas Lesage, M. et Mme Joseph Vézina, M. et Mme René Bertrand, M. et Mme Ernest Trudel, M. et Mme Mailhot, M. et Mme Wilfrid Grégoire, M. Albert Brouillette, M. et Mme Côté, M. et Mme Vézina, M. et Mme Antonio Grégoire, M. et Mme A. Lamarche, Mlle Marie-Louise Lachapelle ; de St-Roch, M. et Mme E. Henri, M. Roch Lesage et sa fille Rita, M. et Mme Vézina ; de Montréal ; M. Pierre Lesage de St-Lin ; M. et Mme Alber Beaudoin, M. et Mme Joseph Archambeault ; de St-Emile ; M. l'abbé Lachapelle ; de Mascouche ; M. Josaphat Roch.

Comme marque de leur estime tous ces invités, aidés d'amis absents ont présenté un joli set de salon aux héros de la fête et leur ont souhaité de nombreuses années de bonheur et de prospérité.

Le 19, avait lieu la sépulture de Joseph Albert, âgé de 5 ans et 6 mois, décédé l'avant-veille des suites d'une congestion de cerveau, enfant d'Avila Lachapelle.

Assistaient à la sépulture des parents nombreux, des amis, les Religieuses et les enfants du couvent et de l'école du village.

On nous annonce que les charitiers de sable, au nombre d'une soixantaine par jour, doivent terminer ces jours-ci de transporter le matériel pour gravelage.

Rawdon

Grand Euehre.

Lundi, 3 mars, il y aura dans la salle du collège, un "grand euehre" sous la présidence de M. le curé Landry.

Le dit "Euehre" est organisé par les dames et les demoiselles de la paroisse, au profit d'une oeuvre paroissiale. Admission 40cts. Un \$5.00 en or sera donné comme prix d'assistance.

Bienvenue à tous !

Le Révérend F. Huard, c. s. v., ancien procureur du collège St-Anselme, qui est aujourd'hui à la Maison St-Joseph d'Otterburne, Manitoba, était au milieu de nous, dimanche le 24.

Mardi dernier, M. et Mme Olympe Dubeau de St-Ambroise donnaient un grand dîner à leurs parents et amis parmi lesquels on remarquait : Mme Juge Adélaïde Dubeau de Joliette, M. et Mme George Albert Dubeau, M. et Mme Gaspard Landry, M. et Mme Joseph Perreault et leur fillelette Annette, M. et Mme John George Landry, M. et Mme Antonio Perreault de St-Ambroise ; Mlles Herménie Jobin et Lizzie McGuire, de Rawdon.

Après un séjour d'une semaine à Montréal, Mme W. Paracés et sa fillelette Renée revenaient vendredi soir, enchantées de leur promenade.

Mercredi dernier, M. le Curé avait le plaisir de recevoir la visite de M. l'abbé Alcide Forest, curé de Chertsey.

M. Henry Lord, recevait la visite de ses deux frères de St-Jacques, MM. Alonzo et William Lord, samedi dernier.

St-Damien

Dans la nuit du 21 au 22 courant un incendie s'est déclaré au moulin à scie de M. Roméo Tellier. Malgré les efforts vigilants tout fut presque détruit. Il y a des assurances pour couvrir en partie les pertes.

Le 21 courant, fut baptisé Jean, Réal, enfant de Georges Préville et de Anna Bruneau. Parrain et marraine Joseph Dénoimé et son épouse Précilla Préville oncle et tante de l'enfant.

Le 23 courant, l'épouse de M. Lucien Desrosiers, née Yvonne Fiset une fille qui reçut au baptême les noms de Marie, Thérèse, Agnès Parrain et marraine M. Wilfrid Fiset et son épouse Evelina Turenne, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 courant, fut baptisé Marie Eliane, Béatrice enfant de Donat Henrichon et de Martine Durand. Parrain et marraine M. Wellie Therrien et Albina Henrichon son épouse oncle et tante de l'enfant.

Mascouche

Les révérendes Soeurs de la Providence du Couvent de notre paroisse se remercient tous ceux qui par leurs aumônes ou leur travail ont contribué au grand succès de leur bazar qui eut lieu dernièrement. Mentionnons spécialement ceux de l'Epiphanie, Saint-Roch, St-Lin, Terrebonne, St-François de Sales et Lachenaie qui se sont rendus en si grand nombre. Les recettes ont été de \$1405.00, laissant un profit net de plus de \$1200.00. *Deo Gratias.*

La semaine dernière, M. Joseph Hénault, enfant de l'Epiphanie, aujourd'hui résidant à Los Angeles Californie, était de passage chez M. et Mme Ferdinand Crépeau, M. Hénault, qui demeure près de M. Horace Brien, lui aussi enfant de l'Epiphanie, emportait de la part de ce dernier à sa soeur, Mme Crépeau (née Augustine Brien) ses hommages d'amitié fraternelle et ses bons souhaits.

St-Jean de Matha

Le 23 courant, ont eu lieu les funérailles de Mme J.-B. Durand, née Henriette Rondeau. Décédée à Montréal, après une bien courte maladie, elle fut transportée ici chez son père, M. Charles Rondeau. La défunte était âgée de 24 ans et 5 mois. Elle laisse pour la pleurer outre son époux, son père et sa mère, une soeur (Clara) Mme Aubert Baril, 2 frères : MM. Adélaïde et Alceibail Rondeau.

Les porteurs étaient : MM. Gilbert Bonin, Nap. Charbonneau Jos. Archambault et Lucien Desrosiers. Nos sympathies.

Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de M. Pierre Rondeau. Il était âgé de 82 ans.

Nos sympathies à la famille.



Longue Distance Le Roi des Vendeurs

"Toutes mes ventes se font par Longue Distance," disait un marchand l'autre jour. "Mon frère qui voyage pour la maison, s'arrête dans les grandes villes et fait ses affaires dans les petites villes des alentours par Longue Distance. Nous répondons par Longue Distance même aux lettres qui demandent les prix. Je pourrais vous citer des centaines de cas."

Un autre marchand dit que si un de ses voyageurs trouve un client absent, il prend note de son stock, et un commis spécialement chargé du téléphone appelle plus tard le client par Longue Distance et lui vend ce qui lui manque.

L'expérience a démontré que les appels de Station-à-Station font très bien l'affaire dans la plupart des cas.



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

Dimanche dernier, M. et Mme Atchez Lépine, ainsi que leur fillelette Estelle étaient en visite chez M. N. Charbonneau.

Ces jours derniers, M. Origène et Léo Landreville, visitèrent Montréal et St-Jérôme.

M. Urgel Dubeau, a acheté l'aqueduc de M. Maxim Comtois.

M. Alfred Durand a vendu son magasin à M. Noé Beaulieu.

M. Alphonse St-Georges, a vendu sa maison à M. Urgel Dubeau.

M. Noël Gadoury, était à Joliette la semaine dernière.

Ste-Elisabeth

Etaient de passage en notre paroisse, ces jours derniers : MM. les abbés Félix Gadoury et Azellus Houle, tous deux en promenade dans leur famille.

M. et Mme Eméri Désautels chez Mme Simard.

Mlle Béatrix, fille du Capitaine Labrecque de Lanoraie, chez son cousin, M. Edouard Pelland.

Lundi, le 25 courant, M. Ulric Dufresne, unissait sa destinée à Mlle Angéline Pelland.

Mercredi, le 27, M. Raoul Guilbeault, à Mlle Sénora Charpentier.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Cette semaine, M. l'Inspecteur Ernest Paquin est à faire la visite des écoles de notre paroisse.

sur les 60%, cela fait pour 1/2 mille 54.00 par an pendant 41 ans, ce qui représente une augmentation de .011/2 par mille piastres sur la valeur foncière. Comme vous êtes estimé à \$2000.00 vous serez appelé à payer 03 centins par an.

De plus le gouvernement prend à sa charge l'entretien du chemin qui doit nous coûter ce montant et peut-être le double. Je n'ai pas encore été en position de vérifier ce point. Sans compter que vous avez énoncé une dépense de \$65000.00 pour cette route dont une grande partie va être dépensée à Joliette. A présent au point de vue du commerce nous ouvrons une route à l'une des plus belles régions de la province. Etant donné que Joliette est un chef-lieu, il va sans dire que beaucoup de gens de cette région viendront certainement s'approvisionner ici, chose qu'ils ne peuvent pas faire actuellement faute de chemins convenables pendant une partie de l'année.

Vous parlez de l'embranchement de Rawdon, de l'embranchement de Berthier ; vous auriez peut-être pu ajouter l'embranchement de Joliette à Montréal passant par l'Assomption. Je ne crois pas que vous soyez prêt à dire que Joliette n'a pas double deux fois depuis que nous avons cette ligne. Vous n'êtes pas prêt à dire que Trois-Rivières et Berthier n'ont pas augmenté dans une très grande proportion depuis que la route provinciale traverse ces villes. Il est regrettable qu'il y ait des gens qui, sans prendre la peine de se renseigner, lancent à tout hasard à la face des hommes publics des certificats d'incompétence et surtout des paroles aussi fausses et vous êtes bien mal venu de profiter de cette circonstance pour annoncer les marchands de Montréal.

Avant la guerre beaucoup de gens partaient de Montréal pour venir faire leurs achats à Joliette prétendant payer meilleur marché qu'à Montréal et c'était un fait. Les marchands de Joliette, ayant beaucoup moins de dépenses que ceux de Montréal étaient en position de vendre meilleur marché et je crois que dans un avenir assez rapproché ils seront encore capables de le faire. Heureusement qu'il ne doit pas y avoir à Joliette beaucoup de gens qui l'entendent de votre manière.

Cependant je vous remercie d'avoir émis votre opinion publiquement ce qui m'a fourni l'avantage de renseigner ceux qui ne veulent pas et ceux qui ne peuvent pas le faire.

Mon opinion personnelle est que plus nous aurons de facilités de transport, plus la ville grandira.

J. H. Sansregret, échevin, Joliette.

Conversion d'un ministre protestant

Les travaux des missionnaires leurs sacrifices et leur vie toute pleine de charité chrétienne sont un sujet d'édification pour les infidèles et pour les protestants qui les voient à l'oeuvre.

Ainsi dans les Philippines un mi-

Cartes Professionnelles

J. A. PIETTE

ALEX. RIVEST
Rég. Tél. 464 J.

PIETTE & RIVEST AVOCATS

BUREAUX:

23 RUE MANSEAU, Tél. 158. JOLIETTE, QUE.

POUR VOS YEUX

Consultez le Spécialiste
R. D. QUELLETTE, O. O. D.
Lunettes de tous les prix.
Verres de première qualité.
Jours de Bureau: Vendredi et Samedi
TEL. 206
19 Rue St-Paul, Joliette.

Tel. Bell Lasalle 1261

Dr H. JULIEN Chirurgien-Dentiste 1299 STE-CATHERINE E. Montréal.

Gande réduction dans tous les travaux dentaires pour le mois de mars.

Tél. Bureau 110 Rég. 27

Dr L. L. BENNY Chirurgien - Dentiste

au-dessus du magasin J. A. Comtois, dans le bloc A. A. Boucher
Rue Notre-Dame Joliette

Tel. Bureau 501 Rég. 197

René Guilbault B. A. L. L. L. NOTAIRE

ARGENT A PRETER
BUREAU:
6 rue Notre-Dame, JOLIETTE.
11 oct. j. n. o.

Telephone 330

B. de P. 898

En face du Bureau de Poste

J. RAOUL ROBERT Assurances Générales

Gérant :
The Manufacturers Life Ins. Co. JOLIETTE, QUE.

beaucoup d'autres, il a ouvert les yeux en voyant à l'oeuvre les missionnaires catholiques."

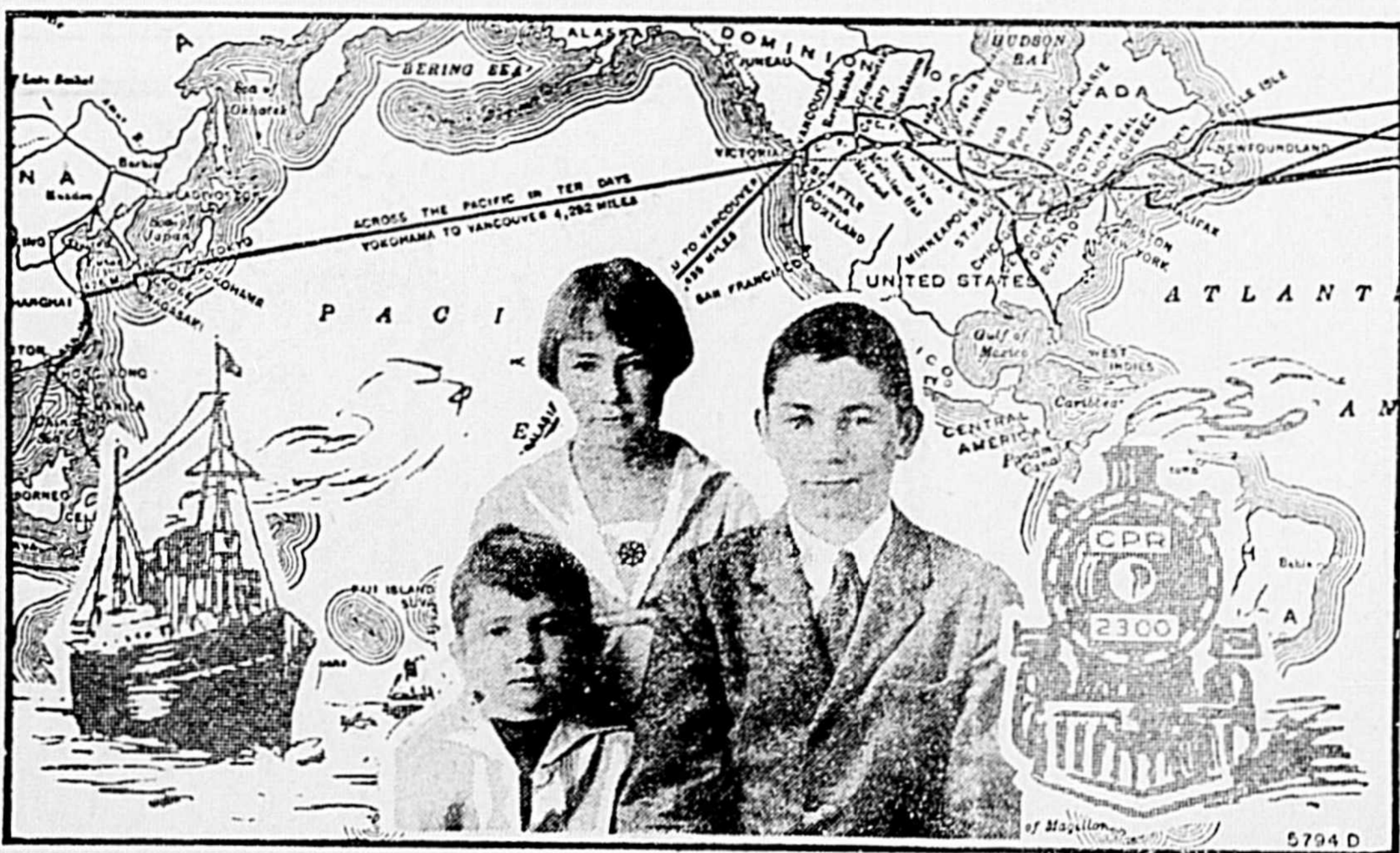
Malheureusement, les travaux des missionnaires ne sont pas connus parmi nous. Trop de journaux aiment mieux fournir à leurs lecteurs des récits de vols, de meurtres et de scandales, et il n'ont pas le temps de penser à ceux qui luttent et qui prient.

Pour le Foie

Les troubles du foie sont souvent causés par des aliments mal digérés qui surchargent les organes destinés à éliminer les toxiques qui s'y forment. Aidez votre estomac à bien digérer sa nourriture en prenant de 15 à 30 gouttes de l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirep Curatif de la Hère Sijel et bientôt vous ne souffrirez plus. N'achetez que l'original.

DE FLORIDE EN CHINE EN 21 JOURS

Remarquable randonnée effectuée par trois jeunes voyageurs.



De nos jours, avec les moyens perfectionnés de communication mis à la disposition du public, on ne considère nullement comme extraordinaire un voyage de neuf mille milles. Cependant, il faut bien avouer qu'une telle randonnée effectuée par trois enfants, dont l'aîné ayant moins de quinze ans, est quelque chose qui n'a rien d'ordinaire. C'est l'exploit que viennent d'accomplir Jack Turner, âgé de moins de quinze ans, sa soeur Mary, dix ans, et Richard, sont petit frère de quatre ans. Ils ont fait seuls le voyage de Jacksonville, Floride, à Shanghai, Chine, et cela sans la moindre difficulté, grâce aux excellents services de transport maritimes et ferroviaires du Pacifique Canadien.

Ayant quitté Jacksonville le 21 décembre dernier, nos précoces voyageurs se rendirent d'abord à Chicago par le rapide "Dixie Flyer"; là, ils prirent un train du Pacifique Canadien qui les amena à Vancouver, où ils s'embarquèrent à bord de l'"Empress of Russia" de la même compagnie. Après une heureuse traversée, ils arrivèrent sans encombre à Shanghai le 12 janvier dernier; ils avaient parcouru une distance totale de 9,133 milles en moins de 22 jours. D'après les officiers du trafic de la grande compagnie de transport canadienne, ce trajet n'est pas seulement remarquable parce qu'il a été accompli par d'aussi jeunes voyageurs, mais il mérite aussi d'être signalé parce qu'il constitue un véritable record de vitesse pour une aussi longue distance.

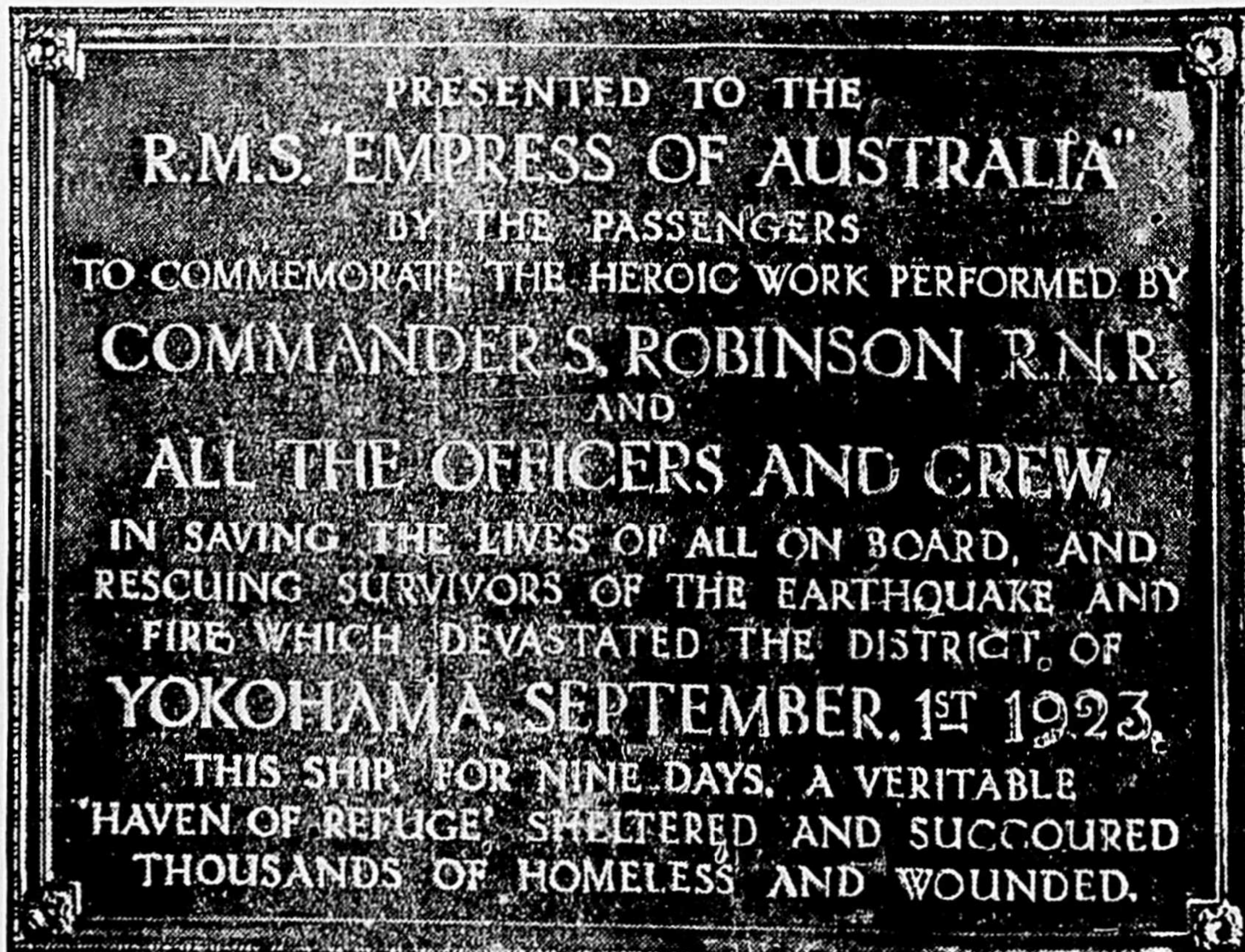
TRIBUNE LIBRE

A propos de la route Joliette-L'Assomption

Monsieur Médéric Lévesque, Joliette.

Monsieur, Vous avez été bien informé que le conseil de la ville de Joliette à sa dernière séance avait adopté une résolution aux fins de participer à la construction d'une route en gravier de Joliette passant par St-Jacques, L'Epiphanie et L'Assomption. Seulement où vous êtes mal informé c'est quand vous demandez quel sera la somme que la ville aura à payer. Vous dites l'ignorer et vous croyez qu'il en est de même pour ceux qui ont adopté la résolution. C'est là où vous faites une grave erreur et il me semble qu'avant d'écrire pareille chose dans un journal il vous serait profitable de vous renseigner d'abord. Je dois vous dire que nous, pour notre part de chemin rural, nous avons à peu près 1/2 mille à faire. Avec les avantages que le gouvernement donne, c'est-à-dire 40% en argent et 3% seulement

En souvenir d'un héroïque sauvetage



Cette plaque commémorative a été offerte à l'"Empress of Australia" du Pacifique Canadien, par les passagers qui ont survécu à la ruine à travers le Japon, en septembre dernier. Grâce à l'énergie, à l'habileté et à la présence d'esprit du capitaine Samuel Robinson, qui le commandait en cet instant tragique, l'"Empress of Australia" put sauver des milliers de sinistrés, qui sans lui auraient péri misérablement. En plus de cet éloquent témoignage qu'il recut de la part des passagers de son navire, le capitaine Robinson a été créé commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique par le roi d'Angleterre, qui a voulu ainsi reconnaître son héroïque conduite. Le capitaine Samuel Robinson commande maintenant l'"Empress of Canada" qui fait actuellement une grande croisière autour du monde.



Pour vous, Mesdames

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Dans l'attente

Il y a un livre de l'abbé Champly intitulé, *Avis au public*, dans lequel il donne d'utiles conseils aux jeunes filles qui attendent un mari et qu'il considère comme des voyageurs munis de leur billet et qui dans la gare guettent le passage du train. Quelques-uns, au premier coup de sifflet partent sans réfléchir et montent sans savoir si c'est leur. D'autres, après avoir attendu patiemment s'ennuient et finissent par prendre n'importe quel wagon. Les autres, plus sages et plus réfléchies, regardent autour d'eux, pour voir s'il n'y aurait pas moyen de passer ce temps de façon utile et intelligente afin d'éviter l'ennui.

N'est-ce pas amies lectrices, que vous en avez rencontré des jeunes filles tellement désireuses de pas être oubliées à cette loterie du mariage qu'elles prenaient le premier lot qui s'offrait, quittes à le regretter ensuite. Que de confidences j'ai reçues d'âmes désabusées qui m'ont avoué qu'elles avaient accepté la première demande qui leur était faite, de crainte qu'il n'en vienne pas une seconde, sans même se demander s'il existait entre elles et ce mari qu'elles connaissaient si peu, une analogie de pensée d'éducation, de sentiments, ni si elles étaient faites pour cette vie conjugale qu'elles ne connaissaient pas davantage; soit qu'elles se délassent chez elles où l'existence était parfois bien délicate, soit qu'elles eussent peur de la pauvreté ou que les préjugés de leur entourage ne leur eussent pas permis d'envisager l'hypothèse du célibat, opposée à un mariage mal assorti.

Les voyageurs qui après avoir attendu un certain temps, s'impatientent et montent dans n'importe quel train ressemblent aux jeunes personnes qui ont eu d'abord des exigences et des prétentions légitimes et qui, effrayées de la solitude qui s'en venait, ont accepté des mariages de raison dont elles n'auraient pas voulu dans leur jeunesse et y ont trouvé un bonheur plus grand qu'elles ne rêvaient, parce qu'elles étaient devenues plus raisonnables, que leur idéal n'allait plus beaucoup plus loin que la sécurité morale et matérielle, et aussi parce qu'elles avaient appris à apprécier certaines qualités plus solides que brillantes.

Quant à celles qui ont choisi une occupation intelligente pour les distraire du retard d'un train qui ne viendra peut-être pas, ce sont les sages qui ont découvert que l'existence était intéressante par elle-même et qu'avec de la bonne volonté, sans le

mari qui ne paraissait enviable que doté de certaines conditions, l'on pouvait en faire une oeuvre bienfaisante, non seulement pour se suffire, mais pour la faire rayonner sur les autres.

Ainsi, mes chères lectrices, si vous désirez vous marier, ce qui n'a rien de ridicule, réfléchissez et ne vous pressez pas trop, ce qui ne veut pas dire de refuser les bonnes occasions c'est encore le meilleur moyen de choisir.

"Le Soleil"

GINENA.

Conseils aux célibataires

Demandons, dit un psychologue à une femme qui est arrivée à la cinquantaine, qui possède l'expérience de la vie de nous donner des conseils de véritables et d'honnêtes conseils susceptibles d'aider un jeune homme à faire auprès d'une jeune fille une cour fructueuse. Voici ce que nous répondra une femme qui a connu l'amour :

Tout d'abord, observez le précepte évangélique à l'égard de la bien-aimée : ne faites jamais ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. Ayez recours à votre imagination. Mettez-vous à SA place. Cela vous gardera des choses blessantes; vous ne vous rendrez pas coupable de négligence impardonnable, d'actes de brutalité ou d'égoïsme. Rien n'a plus besoin de l'imagination que l'amour.

Acceptez-*LA* telle qu'elle est. Si vous ne pouvez y arriver, c'est un indice que vous ne l'aimez pas; vous chérissez plutôt en elle une chimère créée par votre fantaisie. Ne tentez pas de métamorphoser votre amie. Il serait préférable, si elle ne vous plaît pas, de l'abandonner et d'en rechercher une autre.

Ne critiquez sur rien. Trouver matière à critique est à la fois la chose la plus facile et la plus dangereuse du monde.

Recherchez plutôt en elle ce qui est digne de louange et dites-lui par quoi elle vous plaît. Appréciez! C'est de l'appréciation mutuelle que naît et vit l'amour.

Prouvez-lui que vous tenez à elle, que sa présence vous rend heureux, qu'elle n'est pas à vos yeux comme le commun des mortels.

Respectez ses caprices. Si elle désire rester silencieuse, ne vous acharnez pas à la faire parler; si elle ressent au contraire un accès de gaieté et de bonne humeur, gardez-vous d'y jeter de l'eau froide.

Ne désirez pas régler sa conduite

et son esprit et ne tentez rien dans ce sens. Respectez sa personnalité; elle en a une comme vous. Elle a droit à cette jeune fille n'est pas celle qu'il vous faut.

Laissez-la faire des choses pour vous. Il faut qu'elle se rende compte qu'elle vous est indispensable. Une femme a besoin de penser qu'on la juge utile.

Soyez franc. Ne lui cachez rien. Ne soyez pas mesquin dans votre coeur ou votre esprit. Soyez large et généreux.

Soyez ferme. Soyez courageux. Ayez une vie bien à vous et vos opinions propres. Ne la laissez pas vous dominer. Toute femme rêve de domination et si elle la réalise, elle méprise ensuite sa victime. Ne soyez ni son esclave ni son serviteur.

Mais soyez son maître doux, ferme et prévenant.

"La Lyre" de février

C'est un numéro important que celui de la revue musicale "La Lyre" de février que nous venons de recevoir, important par le choix des articles et des morceaux de musique.

Ceux-ci sont vraiment remarquables. Il y en a sept en tout. Nous re-

CAUSERIE DU DIMANCHE.

Au royaume des lettres

UN GRAND CHRETIEN : SIR JOSEPH DUBUC. PAR LE P. EDOUARD LECOMTE, S. J.

Cette biographie du feu juge Dubuc de Winnipeg, a paru tout récemment au milieu d'un concert d'appréciations favorables, auxquelles nous ne voudrions ajouter que de brefs souvenirs personnels et deux mots de commentaires sur les chapitres principaux. Car si la vie de Joseph Dubuc a été de tous points exemplaire, il faut admettre que sa mémoire aura été fort dignement célébrée et par un biographe de premier ordre. C'est une page d'histoire en même temps qu'a écrit le R. P. Lecomte, d'histoire de nos grandes régions occidentales, de ce Manitoba qui paraissait si loin il y a un demi-siècle et qui n'est déjà plus que "la porte de l'Ouest" que nous nous sommes découvert depuis. N'est-ce pas, en effet, sous le toit même de Sir Joseph que nous nous sommes entendu dire, quelques mois avant sa mort, quelque chose comme la question suivante : "Est-ce que vous retourneriez à Winnipeg, ou bien si vous vous rendez dans l'Ouest"? Pourtant, au voyageur novice en ces parages que nous étions alors, Winnipeg et sa ville soeur de St-Boniface paraissaient suffisamment éloignées pour que nous nous croyions rendus alors au coeur même du grand Ouest canadien; erreur, cependant, car trente-six heures de roulement ferroviaire, nous attendaient encore avant d'atteindre l'Alberta qui n'est que l'entrée des Rocheuses, lesquelles précèdent elles-mêmes l'ultime province colombienne. On a bien raison de dire que notre pays a de "magnifiques distances" et nous comprenons mieux, depuis ce temps, que les gens de St-Boniface se considéraient placés entre les deux ailes du pays. Mais nous avons hâte d'évoquer le souvenir de notre première rencontre avec le juge Dubuc et la distinguée compagne de son existence.

Cela se passait au Havre en France, le 27 avril 1922. Un beau bateau de la ligne Allan était en partance. C'était l'"Ionian" qui devait emmener aussi l'auteur de ces lignes et sa jeune compagne en une vacance de deux mois au pays natal, à la suite d'un séjour de près de trois ans à Paris, à titre d'employé d'une banque canadienne. Faut-il croire aux pressentiments? Dans la voiture qui nous emmenait vers les quais d'embarquement, et comme nous apercevions le nom "Ionian" sur l'étrave du navire qui nous attendait,

marquons pour le piano : "Danse des Pantins" de J. A. Forest, de Montréal; "Prélude en si mineur" de Léo Roy, de Québec; "La Jongleuse" (valse) de J. O. Bélanger, organiste de Lewiston, Me. Il y a aussi quatre morceaux de chant. L'éminent professeur de piano, M. Alfred Laliberté, a harmonisé "A la claire fontaine" que Mme Raymonde Delaunoy du Métropolitain chantait à Montréal en novembre dernier. On y voit également "Tais-toi mon coeur" de M. Omer Léonard, de Québec; "Puisque l'amour nous rassemble" de M. Henri Miro et enfin "Adieux de Jeanne d'Arc" de F. Lannolié.

Plusieurs articles intéressants dont nous relevons : "Les chanteurs romains et la musique grégorienne", par le frère Raymosdin, E.C., de Québec, illustré des photographies de Palestrina et de Don Perosi; "La Symphonie de Philadelphie" par le notaire Bernard Laberge; "Jacques Thibaud, le violoniste français, et Ignaz Freidman, le pianiste polonais"; "Le second concert de 'La Lyre', avec le concours du ténor Paul Dufault et de l'orchestre du Collège de Musique de Montréal; une très belle biographie de Marcel Grandjany, harpiste français, actuellement en tournée en Amérique, des nouvelles musicales du Canada, de la Nouvelle-Angleterre et de l'Europe.

Les nombreuses photographies, le résumé du mois musical et la toilette luxueuse de "La Lyre" de février, lui donnent une valeur artistique et substantielle que les lecteurs et abonnés sauront sans doute apprécier. "La Lyre" se vend 25c chez les marchands de musique et dépositaires de journaux, ou chez les éditeurs, No 3 est, rue Craig, Montréal.

pas des meilleures à ce moment et il devait ménager ses forces. Mais comment pourrions-nous jamais oublier le souvenir qui nous est resté de cette mémorable rencontre? Nous trouvâmes l'aimable juge assis dans un fauteuil auprès d'une fenêtre par laquelle on apercevait au loin le soleil près de disparaître à la ligne monotone de l'horizon manitobain. Et comment aurions-nous pu éviter le rapprochement qui s'imposait à l'esprit devant ces jeux fins d'éclatante carrière; celle de l'astre du jour et celle de l'homme de caractère amené ici par Dieu pour accomplir de grandes choses, et qui, les ayant accomplies, retournait paisiblement à la paix éternelle? Les traits pleins d'énergie et d'affabilité du vieux magistrat se découpaient nettement sur la lumière extérieure et se gravèrent en même temps dans nos âmes pendant que nous échangeions avec lui des paroles empreintes de respect de notre part, de sérénité de la sienne. Quelque chose de la mort de Socrate chantée par Lamartine flottait dans cette atmosphère, et nous sortimes de là ému et silencieux, comme il arrive devant certaines manifestations tangibles de l'éternité maternelle qui nous entoure en attendant de nous recevoir. Quelques mois plus tard, le juge Dubuc s'éteignait paisiblement, laissant le souvenir de l'une des âmes les plus hautes qui aient honoré notre race et notre pays. C'est cette âme que le P. Lecomte a entrepris de faire revivre dans les pages d'un livre digne en tous points de sujet qui l'a fait naître. Nous ne ferons maintenant qu'indiquer rapidement les grandes lignes de cette carrière remarquable.

L'histoire de cette vie commence dans la paroisse de Ste-Martine comté de Châteauguay, où naît Jo-

seph, premier enfant d'un jeune ménage de cultivateurs-types; peu aisés, mais laborieux, honnêtes et craignant Dieu. Il devait leur être envoyé encore quatorze enfants, et c'est tout dire. On y avait cette dignité native qui est l'un des plus beaux apanages de notre classe agricole, et le premier-né n'aura qu'à tirer sur ce fonds pour se présenter partout avec distinction plus tard. Mais il fait ses premiers pas à l'école du village, déjà remarqué pour sa facilité à apprendre. Avant sept ans, il est "rendu dans le Devoir" comme on appelait familièrement le beau livre de St-Jean-Baptiste de la Salle, le "Devoir du chrétien". Le petit Joseph devorait littéralement ces bons enseignements et harcelait sa mère de questions. Il découvrit que la religion est le sujet le plus intéressant de tous à l'âme humaine non ternie et dévoyée par le péché, et ce penchant ne les quittera plus jamais. Sa première communion le ravit et précise encore l'élevation de ses pensées. Il aspire déjà à faire ses études complètes, et y parviendra plus tard grâce à la générosité de son curé, Messire P. Bédard. De ce moment-là, il ira d'un succès à l'autre, toujours à la tête de ses classes et laborieux au point d'attraper une syncope pour avoir trop ardemment préparé des examens. A ce jeu-là on est vite bachelier, puis avocat, on glisse rapidement sur tant d'efforts et de parchemins.

Indiquons seulement que dans tout le cours de ses études, Joseph Dubuc demeura bon camarade, obligeant et cordial envers tous, bon aux petits et aux faibles, mais intransigeant sur les principes de religion et de morale. Ouvertement et fermement catholique dans tous les moments de sa vie, et cette formule s'appliquera aussi avec la même force à sa vie publique ce qui fait de lui une figure si remarquable, qu'il soit simple étudiant gagnant ses cours à travailler de nuit aux journaux, ou devenu juge en chef ayant à trancher des plus graves questions nationales, comme celle des écoles du Manitoba, ou le procès célèbre de Riel. Ce fut en effet le chef Métis qui fit venir au Manitoba le jeune avocat écrivain, qu'une idylle attachante retenait pourtant dans la métropole; mais la vocation a une force irrésistible, et il ne fallut pas plus de deux ans à l'ange des amours pour réunir deux coeurs fidèles et amener au bord de la Rivière-rouge la jeune paroissienne de St-Cuthbert. Déjà l'avocat Dubuc avait commencé de se faire connaître, et ses lettres hebdomadaires à la "Merveille" avaient jeté un jour nouveau sur les revendications des Métis. Le petit garçon de Ste-Martine était entré sur la scène où il allait faire jusqu'à son dernier jour l'honneur et la fierté de tous les siens. Tour à tour député à la législature provinciale et président de cette assemblée, député à Ottawa, où il s'ennuie trop de sa jeune famille pour s'attarder longtemps, puis juge à l'esprit toujours lucide, essentiellement clair et syn-

DOULEURS ATROCES, CRAMPES

Absolument soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Eherts, Ont.—"J'ai commencé à souffrir de crampes et douleurs au bas-ventre à 11 ans; je devenais si nerveuse que je ne pouvais rester couchée, et je criais de douleurs. Ma mère faisait venir le médecin, pour qu'il me fasse prendre quelque chose. Mariée à 18 ans, j'ai quatre enfants bien portants, mais j'ai encore des douleurs au côté droit. Epouse d'un cultivateur, j'ai plus d'ouvrage que j'en puis faire. J'ai pris trois bouteilles du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et tous les jours je m'aperçois que cela me fait du bien. C'est ma belle-soeur qui, ayant pris de votre remède pendant quelque temps, et employant votre "Santative Wash", m'en a parlé, et maintenant je le recommande, car j'en ai retiré un grand soulagement."—Mme Nelson Yott, R.R.1, Eherts, Ont.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un remède pour les maladies propres aux femmes. Il a été employé depuis près de cinquante ans, et des milliers de femmes ont, comme Mme Yott, éprouvé beaucoup de soulagement par l'emploi de cet excellent remède.

Si vous souffrez d'irrégularité, périodes douloureuses, nervosité, maux de tête, de dos ou mélancolie, vous devriez prendre immédiatement le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il est excellent pour fortifier le système.

pas des meilleures à ce moment et il devait ménager ses forces. Mais comment pourrions-nous jamais oublier le souvenir qui nous est resté de cette mémorable rencontre? Nous trouvâmes l'aimable juge assis dans un fauteuil auprès d'une fenêtre par laquelle on apercevait au loin le soleil près de disparaître à la ligne monotone de l'horizon manitobain. Et comment aurions-nous pu éviter le rapprochement qui s'imposait à l'esprit devant ces jeux fins d'éclatante carrière; celle de l'astre du jour et celle de l'homme de caractère amené ici par Dieu pour accomplir de grandes choses, et qui, les ayant accomplies, retournait paisiblement à la paix éternelle? Les traits pleins d'énergie et d'affabilité du vieux magistrat se découpaient nettement sur la lumière extérieure et se gravèrent en même temps dans nos âmes pendant que nous échangeions avec lui des paroles empreintes de respect de notre part, de sérénité de la sienne. Quelque chose de la mort de Socrate chantée par Lamartine flottait dans cette atmosphère, et nous sortimes de là ému et silencieux, comme il arrive devant certaines manifestations tangibles de l'éternité maternelle qui nous entoure en attendant de nous recevoir. Quelques mois plus tard, le juge Dubuc s'éteignait paisiblement, laissant le souvenir de l'une des âmes les plus hautes qui aient honoré notre race et notre pays. C'est cette âme que le P. Lecomte a entrepris de faire revivre dans les pages d'un livre digne en tous points de sujet qui l'a fait naître. Nous ne ferons maintenant qu'indiquer rapidement les grandes lignes de cette carrière remarquable.

L'histoire de cette vie commence dans la paroisse de Ste-Martine comté de Châteauguay, où naît Jo-

seph, premier enfant d'un jeune ménage de cultivateurs-types; peu aisés, mais laborieux, honnêtes et craignant Dieu. Il devait leur être envoyé encore quatorze enfants, et c'est tout dire. On y avait cette dignité native qui est l'un des plus beaux apanages de notre classe agricole, et le premier-né n'aura qu'à tirer sur ce fonds pour se présenter partout avec distinction plus tard. Mais il fait ses premiers pas à l'école du village, déjà remarqué pour sa facilité à apprendre. Avant sept ans, il est "rendu dans le Devoir" comme on appelait familièrement le beau livre de St-Jean-Baptiste de la Salle, le "Devoir du chrétien". Le petit Joseph devorait littéralement ces bons enseignements et harcelait sa mère de questions. Il découvrit que la religion est le sujet le plus intéressant de tous à l'âme humaine non ternie et dévoyée par le péché, et ce penchant ne les quittera plus jamais. Sa première communion le ravit et précise encore l'élevation de ses pensées. Il aspire déjà à faire ses études complètes, et y parviendra plus tard grâce à la générosité de son curé, Messire P. Bédard. De ce moment-là, il ira d'un succès à l'autre, toujours à la tête de ses classes et laborieux au point d'attraper une syncope pour avoir trop ardemment préparé des examens. A ce jeu-là on est vite bachelier, puis avocat, on glisse rapidement sur tant d'efforts et de parchemins.

Indiquons seulement que dans tout le cours de ses études, Joseph Dubuc demeura bon camarade, obligeant et cordial envers tous, bon aux petits et aux faibles, mais intransigeant sur les principes de religion et de morale. Ouvertement et fermement catholique dans tous les moments de sa vie, et cette formule s'appliquera aussi avec la même force à sa vie publique ce qui fait de lui une figure si remarquable, qu'il soit simple étudiant gagnant ses cours à travailler de nuit aux journaux, ou devenu juge en chef ayant à trancher des plus graves questions nationales, comme celle des écoles du Manitoba, ou le procès célèbre de Riel. Ce fut en effet le chef Métis qui fit venir au Manitoba le jeune avocat écrivain, qu'une idylle attachante retenait pourtant dans la métropole; mais la vocation a une force irrésistible, et il ne fallut pas plus de deux ans à l'ange des amours pour réunir deux coeurs fidèles et amener au bord de la Rivière-rouge la jeune paroissienne de St-Cuthbert. Déjà l'avocat Dubuc avait commencé de se faire connaître, et ses lettres hebdomadaires à la "Merveille" avaient jeté un jour nouveau sur les revendications des Métis. Le petit garçon de Ste-Martine était entré sur la scène où il allait faire jusqu'à son dernier jour l'honneur et la fierté de tous les siens. Tour à tour député à la législature provinciale et président de cette assemblée, député à Ottawa, où il s'ennuie trop de sa jeune famille pour s'attarder longtemps, puis juge à l'esprit toujours lucide, essentiellement clair et syn-

thétique. La première loi scolaire at-taquée par les catholiques donna l'occasion au juge Dubuc de montrer ses hautes connaissances légales et l'envergure exceptionnelle de son intelligence en un jugement qu'on est tenté d'appeler sacramental et qui fut confirmé à l'unanimité par les cinq juges de la Cour suprême d'Ottawa. Malheureusement le Conseil privé à Londres en décida autrement, et la plaie manitobaine resta ouverte. Mais au moins la raison française et l'équité avaient fait entendre leur voix.

L'espace nous manque dans cette lettre pour suivre plus longtemps la grande carrière dont le P. Lecomte trace un tableau si fidèle et si attachant. Nous l'avons dit déjà, le biographe est tout à fait digne du sujet qui l'occupe, et son livre lui fait autant d'honneur à lui-même qu'à celui dont il voulu honorer l'œuvre. Il a le ton calme et impartial qui convient à l'histoire, car c'est bien une page de l'histoire du Canada que Joseph Dubuc a écrite au cours de sa vie, et que son biographe a fidèlement, pieusement recueillie. Et le critique trouve peu, très peu à y relever; bien écrit, bien imprimé, très coquet d'apparence, c'est à peine si l'on ose exprimer le regret que certaines citations latines que l'auteur y a glissées, sans doute doctement, restent mystérieuses pour le pauvre commun des mortels, faute d'être traduites à mesure.

Ainsi, par exemple, des vers "Tum, pietate graves ac mentis si forte virum quem. Conspectere, silent. . . . dont on serait reconnaissant d'avoir le sens littéral, qui nous expliquera peut-être pourquoi, à la page 27, on lit que "les deux jeunes chevaux, mal domptés. . . . allaient beaucoup trop vite, le "museau" en l'air, sans suivre le sillon. . . ."

Car on n'entend pas beaucoup parler du museau des chevaux, dans nos paroisses, c'est plutôt de leurs naseaux qu'il est question lorsqu'ils ont la gourme. Mais que ces deux petits détails ne nous fassent pas oublier la grande valeur de cette oeuvre, et l'enseignement qu'elle offre à toute notre race, qui fut rarement mieux représentée que par cet humble fils du comté de Châteauguay, doué par la Providence de grands talents et d'un noble caractère dont il a su se servir pour la plus grande gloire de Dieu, de sa patrie et de sa famille.

Ernest Bilodeau.

thétique. La première loi scolaire at-taquée par les catholiques donna l'occasion au juge Dubuc de montrer ses hautes connaissances légales et l'envergure exceptionnelle de son intelligence en un jugement qu'on est tenté d'appeler sacramental et qui fut confirmé à l'unanimité par les cinq juges de la Cour suprême d'Ottawa. Malheureusement le Conseil privé à Londres en décida autrement, et la plaie manitobaine resta ouverte. Mais au moins la raison française et l'équité avaient fait entendre leur voix.

L'espace nous manque dans cette lettre pour suivre plus longtemps la grande carrière dont le P. Lecomte trace un tableau si fidèle et si attachant. Nous l'avons dit déjà, le biographe est tout à fait digne du sujet qui l'occupe, et son livre lui fait autant d'honneur à lui-même qu'à celui dont il voulu honorer l'œuvre. Il a le ton calme et impartial qui convient à l'histoire, car c'est bien une page de l'histoire du Canada que Joseph Dubuc a écrite au cours de sa vie, et que son biographe a fidèlement, pieusement recueillie. Et le critique trouve peu, très peu à y relever; bien écrit, bien imprimé, très coquet d'apparence, c'est à peine si l'on ose exprimer le regret que certaines citations latines que l'auteur y a glissées, sans doute doctement, restent mystérieuses pour le pauvre commun des mortels, faute d'être traduites à mesure.

Ainsi, par exemple, des vers "Tum, pietate graves ac mentis si forte virum quem. Conspectere, silent. . . . dont on serait reconnaissant d'avoir le sens littéral, qui nous expliquera peut-être pourquoi, à la page 27, on lit que "les deux jeunes chevaux, mal domptés. . . . allaient beaucoup trop vite, le "museau" en l'air, sans suivre le sillon. . . ."

Car on n'entend pas beaucoup parler du museau des chevaux, dans nos paroisses, c'est plutôt de leurs naseaux qu'il est question lorsqu'ils ont la gourme. Mais que ces deux petits détails ne nous fassent pas oublier la grande valeur de cette oeuvre, et l'enseignement qu'elle offre à toute notre race, qui fut rarement mieux représentée que par cet humble fils du comté de Châteauguay, doué par la Providence de grands talents et d'un noble caractère dont il a su se servir pour la plus grande gloire de Dieu, de sa patrie et de sa famille.

Ernest Bilodeau.

ROBOT

(Tablettes) Nettoient l'intestin paresseux et combattent la CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie.—25c. la boîte.

Cie Chimique Franco-Américaine. Limitée Montréal.

"PURITAS" A LA PAGE II

du bulletin 360 publié par le département du Revenu de l'Intérieur, on voit que sur 150 différentes sortes de poudres-à-pâte, l'analyse du département de la Santé Publique n'en a trouvé que quatre absolument saines, hygiéniques, à base de phosphate pur et ne contenant pas d'alun—et mentionne la poudre Puritas comme une des quatre, et la seule fabriquée dans la Province de Québec. Vous avez meilleure chance avec vos gâteaux en employant la

Poudre-à-Pâte "PURITAS"

Une cuillerée rase suffit quand la recette indique une cuillerée, à moins d'indications contraires. La Puritas est d'un emploi économique.

Demandez-la et essayez aussi les autres produits Puritas—Lessive—Gelée de Table, etc.—tous de qualité supérieure.

Les coupons avec chaque article donnent droit à des primes de valeur.

PURITAS LIMITEE
Québec

LES PILULES ROUGES

sont le tonique le plus puissant et le meilleur qu'une femme puisse employer, suivant Mme Alphonse Lessard, de Québec, et Mme Alfred Laroche, de Lewiston, Me.



Mme ALPHONSE LESSARD, 122, rue Dollard, Québec.

J'étais très faible et tellement nerveuse que la moindre chose me préoccupait outre mesure et m'empêchait de dormir. Le matin, je me levais accablée et les forces me manquaient ensuite pour mes travaux de la journée. J'ai employé les Pilules Rouges et j'en suis contente parce que quelques boîtes ont suffi pour me changer tout à fait.

J'eus des nerfs plus solides, un excellent appétit, une bonne digestion et des forces suffisantes. Mme Alphonse Lessard, 122, rue Dollard, Québec.

Je me sentais si accablée en face de toutes mes obligations que j'étais portée à me décourager. Il me semblait que jamais je ne pourrais vaincre cet affaïssement parce que les remèdes déjà employés ne m'avaient pas réussi. Une voisine me conseilla les Pilules Rouges que j'ai aussitôt employées. Dans l'espace de quelques mois mes forces sont revenues; les palpitations, les maux de tête et tout ce qui me faisait souffrir a disparu. Les Pilules Rouges sont, je crois, le tonique le plus puissant et le meilleur qu'une femme puisse employer. Mme Vve Alfred Laroche, 125, Oxford, Lewiston, Me.

Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation. Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Autre belle victoire du Séminaire

Le Séminaire a joué comme une équipe de champions dimanche, en battant le "Joliette" par 5 à 3, dans l'une des plus belles parties disputées depuis l'ouverture de la saison. Le "Joliette" pourtant, était dans son élément et se souvenant son ancienne défaite aux mains des collégiens au score de 6 à 1, il voulait prendre sa revanche. Bien que ces messieurs de la ville, n'aient pas réussi à enlever la place d'assaut, ils ont joué comme des possédés et si nos collégiens n'ont pas réussi à paralyser les efforts de leurs adversaires, ils ont du moins, remportés une victoire bien méritée.

Ce qui a contribué en majeure partie à la victoire des collégiens, c'est leur science à manier le bâton et leur sang-froid dans les moments difficiles et dangereux.

Chez le "Joliette" le manque d'ensemble a fait beaucoup défaut, et sans cela, avec une équipe comme celle de dimanche dernier, le résultat aurait pu changer. Peut-être messieurs de la ville, allez-vous me dire que j'ai tort en vous disant que vous avez manqué d'ensemble, mais vos partisans même l'ont affirmé. En effet, j'entendais un monsieur de la ville qui répondait à un collégien, mais monsieur, nos joueurs n'ont pas d'ensemble, c'est ce celui-ci avait dit : "Jamais les gens de la ville ne peuvent battre le Séminaire." Cela est pourtant vrai, mais passons...

A qui présenter des félicitations, tous les joueurs ont été à la hauteur de leur position. Cependant, la foule a beaucoup admiré le beau jeu et l'ardeur du jeune H. Lefebvre l'aile droite du Séminaire. On lui avait donné un rude adversaire dans la personne de "Beaulieu" mais il n'a pas failli à la tâche et mérite de très grandes félicitations. Il est jeune et tout petit, mais rappelons-nous que Cornille dit de fortes belles choses à ce sujet. Beaulieu du Joliette fut comme toujours à la hauteur

de sa position. A lui seul il a enregistré 2 points. L'autre point revient à Bissonnette. Chose curieuse, les joueurs du Séminaire ont chacun un point à leur crédit.

Tout en remerciant le "Joliette" d'être venu nous visiter, nous espérons et souhaitons le voir revenir jouer avec nous. Et nous devons terminer encore aujourd'hui en félicitant le R. P. Perreault qui a arbitré à la satisfaction générale.

Composition des équipes :

Joliette	Séminaire
Laurin	Buts
Bacon	Défs.
Payette	Défs.
Gosselin	Avants
Bissonnette	Avants
Beaulieu	Avants
Boucher	Subst.
Arden	Subst.
Sommaire :	

1^{re} Période.
Pas de point.
2^e Période.
Joliette — Beaulieu — 2.21.
Séminaire — Pagé U. — 2.23.
Séminaire — Comtois L. — 2.36.
Joliette — Beaulieu — 2.39.
3^e Période.
Séminaire — Lamarre A. — 2.52.
Séminaire — Lefebvre — 2.56.
Séminaire — Laporte — 2.58.
Joliette — Bissonnette — 3.03.
Punitions. Bacon 1 min. Beaulieu 1 m. ; Comtois 1 m. ; Pagé 1 m. ; Comtois 2 m.
Chronomètreur : Clovis Marion.
SPECTATOR.

N. B. On annonce pour dimanche à 2 heures, une grande partie de Gouret qui sera jouée à Berthier sur la patinoire du Collège entre le Joliette et le Berthier. Entrée gratuite.
Les clubs qui désiraient jouer avec le "Joliette" sont priés de s'adresser à Alphérie Masse gérant ou à Paul Marion, président. Le club "Joliette" est prêt à rencontrer tout club qui désirerait se mesurer avec lui.

Une Garde-Malade Diplômée Trouve "Le Parfait Remède"

UNE DIPLOMÉE DE L'HÔPITAL NATIONAL DE TEMPERANCE, MENTIONNE LES CAS REMARQUABLES, OU TANLAC A ÉTÉ TRÈS EFFICACE.

"Après ma longue expérience comme garde-malade professionnelle je n'hésite pas à dire que je considère TANLAC comme remède et tonique le plus efficace et naturel pour l'estomac, que l'on puisse obtenir. C'est sans aucun doute le remède le plus parfait de la nature," telle est la déclaration non équivoque que donnait dernièrement pour publication Mme I. A. Borden, de Seattle Wash., une diplômée de l'Hôpital National de Tempérance, de Chicago.

"Souvent j'ai employé TANLAC pour le traitement de mes patientes, et mon expérience a démontré qu'il n'a pas d'égal pour maintenir l'estomac, la foie, les reins et les intestins dans un bon état de fon-

ctionnement, et pour tonifier le système en général.

ELLE RACONTE DES CAS.
"Il y a environ un an, j'avais une malade qui ne pouvait rien garder dans son estomac, quinze minutes, pas même de l'eau. Je l'engageai à essayer TANLAC, et après la sixième bouteille, elle pouvait manger absolument tout ce qu'elle voulait sans le moindre mauvais effet.

"J'avais un autre malade qui ne pouvait manger, et lui ayant prescrit TANLAC, après en avoir pris trois bouteilles, il mangeait avec voracité et reprit assez de force pour retourner au travail.

"Ces deux cas sont typiques de mon expérience avec TANLAC. Ma confiance en TANLAC est illimitée.

"Tanlac se vend chez tous les pharmaciens. Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles. N'acceptez pas de succédané.

PRENEZ LES PILULES VÉGÉTALES TANLAC.

Vie Paroissiale

BAPTEMES.

Latendresse. — Le 21 février, recevait le baptême Marie, Marthe, Pauline, enfant de M. Azarie Latendresse, employé au C. N. et Angéline Gouin. Parrain et marraine M. Zoel Latendresse, pompier de Montréal et Marthe Payeur son épouse.

Beaudry. — Le 22, était baptisé Joseph, Jean, Paul fils de M. Carlite Beaudry et Aurèle Desrosiers. Parrain et marraine M. Frs-Xavier Rainville et son épouse, Marie-Ana Desrosiers.

Boucher. — Le 23, était porté sur les fonts baptismaux Joseph, Emile, Bertrand, fils de M. J.-Amédée Boucher, voyageur de commerce, et de Marie-Ange Tessier. Parrain et marraine M. J.-Emile Boucher, gérant à Crabtree Mills, et Antoinette Gervais, son épouse.

Coulombe. — Mme Pierre Coulombe, née Angéline Fréchette, un fils qui reçut au baptême les noms de Joseph, Maurice, Yvon. Parrain et marraine M. Alcide Coulombe de Ste Elisabeth et Mlle Juliette Ladouceur.

Bordeleau. — Le 26, était baptisé Joseph, Henri, Guy, fils de M. Hildège Bordeleau, manufacturier et Béatrice Breton. Parrain et marraine M. J. Bordeleau, grand-père de l'enfant et Blanche Bordeleau, sa tante.

MARIAGES.

Le 23 février, M. le chanoine Piette, bénissait l'union de M. Benjamin Villeneuve à Mlle Maria Bonnin.

Le 27 courant, M. Raoul Guilbeault, de Ste-Elisabeth, unissait sa vie à Mlle Maria Charpentier, M. l'abbé E. Martin, donna la bénédiction nuptiale.

Le même jour, M. Honorat Lesard, de Val-Gagné, Témiscamingue, conduisait à l'autel Mlle Ma-

rie, Cécile E. Geoffroy. M. le curé présida la cérémonie religieuse.

Le même jour encore, M. l'abbé Hector Ferland, bénissait le mariage de M. Arthur Beaudry à Mlle Delmina Malo.

Nos vœux de bonheur à ces jeunes époux.

SEPULTURES.

Ricard. — Le 21 courant, décédait à l'âge de deux ans Jeannette, enfant de M. Gédéon Ricard et de Alexina Frappier.

Forget. — Lundi dernier, le 26 M. Moise Forget, chef-pompier, avait la douleur de faire part à ses parents et amis de la mort de son fils Rosaire, décédé à l'âge de un an et dix mois. La sépulture eut lieu mardi au milieu d'une assistance nombreuse.

Nos sympathies à ces familles éprouvées.

L'offensive est déclanchée

Suite de la première page.
rain pas plus que sur les autres, à rougir de leur origine, de leur race. Il termine en disant que la société des artisans, qui a déjà rencontré bien des sympathies à Joliette, saura en conquérir d'autres. C'est dans ce but, ajoute-t-il, que nous sommes venus, ce soir, MM. Hurtubise et Brassard, deux des officiers les plus distingués de la société. Ce but je leur souhaite de l'atteindre et même de le dépasser.

M. l'orateur nous montre ensuite ce que la société des Artisans fit pour la cause du français tant dans les provinces anglaises du Canada qu'aux Etats-Unis. Et la campagne de recrutement projetée par les Artisans n'a pas d'autre but. On veut une fois de plus servir la cause en faisant connaître notre race, ses institutions, non seulement au-delà des frontières mais même par delà des mers. L'objectif est Rome, le centre de la chrétienté, et si tous les chemins y mènent, cette fois ce sera la Société des Artisans qui y conduira plus sûrement.

M. le chanoine Piette, curé, qui est le dernier orateur (mais pas le moindre) de la soirée nous parle d'offensive et dit approuver grandement l'offensive que déclanche les Canadiens français ont le devoir de s'unir s'ils ne veulent point être submergés. Il n'y a rien comme l'union pour faire respecter ses droits, sa langue, sa religion. Or la société des Artisans qui compte déjà 63,000 membres, qui a une réserve de \$7,250,000—c'est-à-dire 116% de la réserve requise—et qui place tous ses capitaux dans des institutions canadiennes françaises, ne mérite-elle pas l'appui et l'encouragement de tous les Canadiens français. En travaillant pour eux-mêmes, ils servent en même temps la cause française et catholique, et assurent notre survie sur le sol américain. Après avoir souligné les hautes approba-

tions qu'a déjà reçues la société, le Dr Hurtubise rappelle les circonstances qui firent naître l'idée d'une campagne intensive de recrutement et termine en faisant appel au patriotisme, à l'esprit de corps et d'union de tous les Jolietains.

M. J. J. Denis, M. P. dit que le titre de la société qui s'appelle la Société des Artisans Canadiens français est à lui seul un appel à notre cœur et à notre fierté. Quoi de plus naturel et de plus légitime que d'être membre de cette grande compagnie mutuelle. Les minorités, en effet, pour se survivre ont besoin de se grouper. Car un groupe compact est toujours une force. Eh ! bien, entrer dans la Société des Artisans c'est se grouper, c'est faire oeuvre catholique et nationale. C'est pourquoi M. Denis souhaite, en terminant, que les citoyens de Joliette répondent aux désirs exprimés par le Dr Hurtubise.

M. le notaire Brassard, après avoir en termes aussi délicats qu'émouvants, remercié les artistes au programme, nous retrace les origines de la Société des Artisans. C'est M. Louis Archambault qui le premier parla à des amis de mutualité. Il était convenu alors que quand un des membres mourait les autres venaient à son secours ou plutôt au secours de sa famille. On se cotisait et c'était tout ; c'était de la mutualité pure et simple basée sur aucune règle scientifique. Ce n'est que peu à peu que les Artisans s'organisèrent et firent de la société la solide institution que nous pouvons admirer aujourd'hui.

M. l'orateur nous montre ensuite ce que la société des Artisans fit pour la cause du français tant dans les provinces anglaises du Canada qu'aux Etats-Unis. Et la campagne de recrutement projetée par les Artisans n'a pas d'autre but. On veut une fois de plus servir la cause en faisant connaître notre race, ses institutions, non seulement au-delà des frontières mais même par delà des mers. L'objectif est Rome, le centre de la chrétienté, et si tous les chemins y mènent, cette fois ce sera la Société des Artisans qui y conduira plus sûrement.

M. le chanoine Piette, curé, qui est le dernier orateur (mais pas le moindre) de la soirée nous parle d'offensive et dit approuver grandement l'offensive que déclanche les Canadiens français ont le devoir de s'unir s'ils ne veulent point être submergés. Il n'y a rien comme l'union pour faire respecter ses droits, sa langue, sa religion. Or la société des Artisans qui compte déjà 63,000 membres, qui a une réserve de \$7,250,000—c'est-à-dire 116% de la réserve requise—et qui place tous ses capitaux dans des institutions canadiennes françaises, ne mérite-elle pas l'appui et l'encouragement de tous les Canadiens français. En travaillant pour eux-mêmes, ils servent en même temps la cause française et catholique, et assurent notre survie sur le sol américain. Après avoir souligné les hautes approba-

leur indifférence nationale et religieuse. Ainsi promouvoir les intérêts catholiques et sociaux, favoriser l'économie par l'union et le secours mutuel, poursuivre cette fin par les armes de la conviction, de la justice et de la charité, tels sont les moyens de la grande offensive des Artisans canadiens-français. Une association qui a un tel but et de tels moyens mérite notre encouragement. De tout cœur je dis aux généraux et aux soldats : "En avant, succès sans précédent, succès jusqu'à Rome."

La mascarade du 26 février

Cet événement sportif, des plus amusants obtint comme on le sait, le plus franc succès. Temps doux, grande affluence de spectateurs, estimée au bas mot à cinq cents personnes, et notamment près de 100 figurants revêtus de costumes variés à l'infini.

On l'imagine facilement, la tâche des juges fut des plus ingrates. Leur verdict fut cependant accepté à l'unanimité. Les mécontents, s'il y en a, sont plutôt rares et pas du tout malins.

Les organisateurs, ont droit d'être fiers du succès obtenu.

Voici quel fut le rapport des juges.

- 1 Powder Puff : Mlle Pauline Gravel ; prix donné par M. Patrick Perreault.
- 2 Merry Go Round : Mlle Jeanne Gravel ; prix donné par M. G. Thibault (Hôtel Victoria).
- 3 Pierrot : Mlle Germaine Lévesque ; prix donné par Le Camarade.
- 4 St-Valentin : Mlle Elisabeth Audet ; prix donné par Desmarais & Robert.
- 5 Bébé : Mlle Eva Robitaille ; prix donné par M. J. A. Boisvert.
- 6 Pierrette : Mlle Juliette Champagne ; prix donné par M. Z. Bellerose.
- 7 Drapeau Américain : Mlle Gabrielle Croteau ; prix donné par M. J. A. Massicotte.
- 8 Forçat : M. Alfred Lévesque ; prix donné par M. J. A. Roy.
- 9 Pierrette : Mlle Sarah Moore ; prix donné par M. J. Ant. Perreault.
- 10 Jeu de Carte : Mlle Cécile Barrette ; prix donné par le Comité du Carnaval.
- 11 Chat Botté : Mlle Simonne Desroches ; prix donné par M. Jos. Valois.
- 12 Drapeau Français : Mlle Anna Tessier ; prix donné par Le Camarade.
- 13 Ecossois : M. Wilson ; prix donné par le Comité du Carnaval.
- 14 Canayen : M. Camille Fa-

lardeau ; prix donné par J. A. Riopel.
15 Ouvragé : Mlle Lorette Coderre ; prix donné par M. Rosaire Malo.
16 Santa Claus : Mlle Jeanne Robert ; prix donné par le Comité du Carnaval.
17 Drapeau Américain : Mlle Albertine Venne ; prix donné par Dominion Shoe Store.
18 Ecossoise : Mlle Eva Delisle ; prix donné par J. U. Pagé & Fils.
19 Chinois : MM. P. E. Carrier et J. McCaughy ; prix donnés par M. C. E. Croteau.
20 Nègre Africain : M. Alcide Côté ; prix donné par M. C. E. Croteau.
21 Bouffon : Mlle A. Martel ; prix donné par Mme F. Jetté.
22 Méphisto : M. D. Perreault ; prix gagné par M. C. E. Croteau. Meilleur Patineur : M. Roge Croteau ; prix donné par Le Camarade. Meilleure Patineuse : Mlle Anna Lévesque ; prix donné par M. D. Perreault.
JUGES : MM. J. A. Massicotte, Albert Riopel, C. E. Croteau et J.-O. Liard.

—A LOUER : Le magnifique logement occupé par M. J. A. Contant, professeur de musique, au No 19 Place Bourget. S'adresser à M. L. Z. Magnan, épicière en gros, Place Bourget, Joliette.

En Ville

—Le "coupe-foie" installé au fenêtré et aux portes de l'hôtel de ville au mois d'août dernier et approuvé par le conseil municipal à la séance du 20 février dernier comme donnant satisfaction a été posé par M. C.-E. McConville, 55 rue St Charles, en face du Séminaire, Joliette.

—M. Nazaire Martel, est heureux d'informer le public qu'il vient de faire l'acquisition du bureau d'affaires de M. J. P. Forest, courtier de Joliette. Il continuera ses affaires à son bureau régulier, au No 6 rue Manseau, Joliette. Une visite est sollicitée.

AVIS

A l'avenir je m'occuperai de règlement de faillites qui me seront confiées. Avant tout je m'efforcerai de faire venir à une entente les créanciers et les débiteurs avant la faillite, afin d'épargner des frais énormes aux intéressés.

Venez me voir avant de faire cession de vos biens.

A. A. BOUCHER
NO 6 NOTRE-DAME.

—Etait très nerveux. — "J'étais si nerveux que tout mon corps tremblait" écrit M. Halvor Jacobson d'Kenyon, Minn. "Je dormais très peu, n'avais pas d'appétit et le peu que je mangeais me donnait de terribles douleurs d'estomac. Je souffrais aussi de constipation et de courbatures dans le dos. Je consultai plusieurs docteurs et essayai toutes sortes de médecines sans obtenir de soulagement. Tous mes remerciements pour le Novoro du Dr Pierre tous mes maux ont disparu et maintenant, je jouis de la meilleure des santé." Les remarquables résultats obtenus par l'emploi de ce fameux remède végétal sont dus à son action sur les organes d'assimilation et d'élimination, il débarrasse le corps des matières inutiles et nuisibles et aide la Nature en fortifiant les nerfs et en créant un sang nouveau, rouge et riche. Le Novoro du Dr Pierre n'est pas vendu chez les pharmaciens mais fourni par des agents spéciaux nommés par le Dr Peter Farnley & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

—SERVANTE demandée. Pas de lavage. Bon salaire. S'adresser à M. Lazare Steinberg, marchand, 24jan. j.n.o.

—M. François Rivest annonce qu'il a en vente une NOURRITURE pour les veaux et les gorettes, nourriture qui remplace avantageusement le lait. 28fév. 4fs.

—M. François Rivest annonce qu'il a en vente une NOURRITURE pour les veaux et les gorettes, nourriture qui remplace avantageusement le lait. 28fév. 4fs.



—A LOUER : Le magnifique logement occupé par M. J. A. Contant, professeur de musique, au No 19 Place Bourget. S'adresser à M. L. Z. Magnan, épicière en gros, Place Bourget, Joliette.

Bureaux modernes à louer dans le bloc de L. STEINBERG, divisés au goût du locataire. Prix raisonnable. S'adresser au Magasin L. Steinberg, Place Lavaltrie, Joliette.

24 jan. j.n.o.

Tableau d'honneur

Académie St-Viateur.

8e année : Rolland Dion . . . 78.8
7e année : Arthur Lussier . . . 75.1
6e année : Julien Asselin . . . 84.
5e année a : Fernand Beaulieu 82.5
5e année b : Yvan Masse . . . 83.5
4e année a : Lucien Fréchette 83.1
4e année b : Maurice Boulet . 81.7
3e année a : Rémi Perreault . 81.
3e année b : Elzéar Lavallée 88.8
3e année c : Rolland Marci . 85.5
2e année a : J. Albert Beaudry 85.
2e année b : Armand Froment 85.9
1e année : Roger Marsolais . 84.
Cours Prép. : Benoit Deblois 80.
Inscription générale : . . . 526.
Inscription du mois : . . . 425.
Présence moyenne : . . . 391.2
Présence moyenne pourcentage : . . . 92.
Dépôts à la Caisse Scolaire \$195.40

Ce que peut faire l'empaquetage

Le thé se détériore très rapidement au contact de l'air, nombre de recherches et d'expériences ont été faites pour découvrir un paquetage effectif et apte à préserver la saveur du thé. La Compagnie "SALADA" Tea fut la première à employer des paquetages en plomb, mais il y a quelques années, elle adopta les feuilles d'aluminium parce qu'elles sont plus durables et plus légères que les feuilles en plomb, tout en étant absolument propres et permettant un empaquetage à l'abri de l'air. Cette méthode d'empaquetage est reconnue la meilleure pour préserver la saveur du thé. Tout le thé "SALADA" est vendu en paquets d'aluminium à l'abri de l'air.

AVIS

Sachez que c'est au No 6 rue Notre-Dame que vous aurez tous les renseignements désirés pour l'achat, et la vente de propriétés dans la ville de Joliette et ses environs.

10 terres de différents prix à vendre.
3 beurreries.
75 propriétés en ville.
2 boulangeries.
150 lots à bâtir.
5 différents genres de Commerces.

1 boutique de forge.
1 moulin à farine, etc., etc.
Quelques-unes de ces propriétés peuvent être échangées.

Avis aux intéressés.
ADRESSEZ-VOUS A
A. A. BOUCHER
Courtier en immeubles et assurances de toutes sortes.

La Séance des "Zouaves"

....DE....

CE SOIR

Est forcément remise à
Mardi Prochain, le 4 Mars
par suite de la maladie d'un des principaux acteurs.

BIENVENUE A TOUS MARDI.

Par Ordre du Comité.



LE MEILLEUR LINIMENT POUR LES ENCLURES ENTORSES MEURTRISSURES MAUX DE CORGE
LE PERRY DAVID PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE